97-84206-18

Pirenne, Henri

Les périodes de l'histoire sociale du capitalisme

Bruxelles

1914

97-84206-18
MASTER NEGATIVE #

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DIVISION

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

ORIGINAL MATERIAL AS FILMED - EXISTING BIBLIOGRAPHIC RECORD

```
 Entered:    19970801      Replaced:    19970801      Used:    19970801
 Type: a     ELvl: K       Srce: d      Audn:         Ctrl:    Lang: fre
 BLvl: m      Form: a      Conf: 0      Biog:         MRec:    Ctry: be
              Cont: b      GPub:        Fict: 0       Indx: 0
 Desc: a      Ills:        Fest: 0      DtSt: s       Dates: 1914,
  1  040     PR1 c PR1
  2  007     h b d d a e f f a---- g b h a i c j p
  3  007     h b d d a e f f a---- g b h a i a j p
  4  007     h b d d a e f f a--- g b h a i b j p
  5  049     PR1A
  6  100 1   Pirenne, Henri, d 1862-1935.
  7  245 14  Les pr'eriodes de l'histoire sociale du capitalisme h
[microform] / c par Henri Pirenne.
  8  260     Bruxelles : b Hayez, c 1914.
  9  300     44 p. [i.e. p. [2581-2991 : c 25 cm.
 10  500     "Extrait des Bulletin de l'Acad'remie royale de Belgique (Classe
des lettres, etc.), no 5 (mai), 1914"--T.p. verso.
 11  504     Includes bibliographical references.
```

RESTRICTIONS ON USE: *Reproductions may not be made without permission from Columbia University Libraries.*

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35mm **REDUCTION RATIO:** 11:1 **IMAGE PLACEMENT:** IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 10-2-97 **INITIALS:** PB

TRACKING # : 28301

FILMED BY PRESERVATION RESOURCES, BETHLEHEM, PA.

LES PÉRIODES

DE

L'HISTOIRE SOCIALE

DU

CAPITALISME

PAR

Henri PIRENNE

308
Z
(Bx 942

BRUXELLES

HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

Rue de Louvain, 112

—

1914

LES PÉRIODES

DE

L'HISTOIRE SOCIALE

DU

CAPITALISME

PAR

Henri PIRENNE

BRUXELLES

HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

Rue de Louvain, 112

—

1914

Extrait des *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*
(Classe des lettres, etc.), n° 5 (mai), 1914.

NOV 18 1953 PD

Les périodes de l'histoire sociale du capitalisme.

I

Je ne me propose, dans les pages suivantes, que d'exposer une hypothèse. Peut-être, après les avoir lues, la trouvera-t-on insuffisamment fondée. Et je n'hésite pas à reconnaître que la pénurie de travaux se rapportant à mon sujet, tout au moins depuis la fin du moyen âge, serait de nature à décourager plus d'un esprit prudent. Mais, d'autre part, je suis convaincu que tout essai de synthèse, si prématuré qu'il apparaisse, ne peut qu'être utile aux recherches, à condition qu'on le donne en toute franchise pour ce qu'il est. Au surplus, l'accueil bienveillant rencontré, au Congrès historique international de Londres en 1913, par les considérations que l'on va lire, ainsi que le désir exprimé par des savants de tendances très diverses de les voir imprimées, m'ont encouragé à les produire en public. Quelques objections qui m'ont été faites aussi bien que mes propres réflexions m'ont porté à reviser et à compléter sur certains points mon discours de Londres. Dans les traits essentiels pourtant, rien n'y a été changé [1].

Un mot tout d'abord pour préciser l'objet de cette étude. Il n'y sera pas question de la formation même du capital, autrement dit des biens exploités par leur détenteur dans l'intention

[1] On trouvera dans l'*American Historical Review*, avril 1914, une excellente version anglaise du texte français de mon travail, mais dépourvue de la plupart des notes qui figurent ici.

de les reproduire avec un profit (1). C'est le capitaliste seul, le détenteur du capital, qui attirera notre attention. Je voudrais tout simplement caractériser, aux diverses époques de l'histoire économique, la nature de ce capitaliste et en rechercher l'origine (2). Il m'a semblé, en effet, en parcourant cette histoire depuis le commencement du moyen âge jusqu'à nos jours, y observer un phénomène sur lequel l'attention ne me paraît pas avoir été appelée jusqu'aujourd'hui. J'ai cru remarquer qu'aux diverses périodes dont elle se compose correspond une classe distincte de capitalistes. En d'autres termes, ce n'est pas du groupe des capitalistes d'une époque donnée que sort le groupe des capitalistes de l'époque suivante. A chaque transformation du mouvement économique se produit une solution de continuité. Les capitalistes qui ont jusqu'alors déployé leur activité se reconnaissent, dirait-on, incapables de s'adapter aux conditions qu'exigent des besoins jusqu'alors inconnus et requérant des méthodes inemployées. Ils se retirent de la lutte pour se transformer en une aristocratie dont les membres, s'ils interviennent encore dans le maniement des affaires, n'y interviennent plus que d'une manière passive, en qualité de bailleurs de fonds. A leur place surgissent des hommes nouveaux, hardis, entreprenants, se laissant audacieusement pousser par le vent qui souffle et sachant disposer leurs voiles suivant sa direction, jusqu'au jour où, cette direction se modifiant et désorientant

(1) J'emprunte cette définition à W. Sombart (*Der moderne Kapitalismus*, t. I, p. 195), non seulement parce qu'elle me paraît fort exacte, mais aussi afin d'éviter le soupçon de définir le capital pour les besoins de ma thèse. M. Sombart est, en effet, l'adversaire le plus énergique de tous ceux qui croient apercevoir des phénomènes capitalistes avant les temps modernes.

(2) H. Sieveking, Die kapitalistische Entwickelung in den italienischen Städten des Mittelalters (*Vierteljahrschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte*, 1909, t. VII, p. 65), fait observer combien il est regrettable que les recherches sur le capitalisme portent presque exclusivement sur l'élément objectif de celui-ci, c'est-à-dire sur le capital, et en négligent le facteur personnel, c'est-à-dire le capitaliste.

leurs manœuvres, ils s'arrêtent à leur tour et s'effacent devant une équipe pourvue de forces fraîches et de tendances neuves. Bref, on ne constate pas la permanence à travers les siècles d'une classe de capitalistes se développant d'un mouvement continu. Tout au contraire, il y a autant de classes de capitalistes qu'il y a de phases dans l'histoire économique. Du point de vue où nous nous plaçons, celle-ci ne se présente pas sous la forme cohérente d'un plan incliné, elle ressemble plutôt à un escalier dont chaque marche s'élève brusquement au-dessus de celle qui la précède. Nous ne nous trouvons pas en présence d'une montée lente et régulière, mais d'une succession de degrés.

Pour vérifier la valeur de ces remarques, il faut naturellement les soumettre à l'observation des faits, et cette observation sera d'autant plus concluante qu'elle portera sur une plus longue durée de temps. L'histoire économique de l'antiquité est encore trop mal connue, ses rapports avec les périodes postérieures nous échappent encore trop complètement pour qu'il soit possible d'y prendre notre point de départ. Le commencement du moyen âge nous fournit d'ailleurs une entrée en matière suffisamment reculée pour répondre à notre dessein.

Mais, tout d'abord, il importe de prévoir une objection. Si l'on admet, en effet, la théorie — admirablement formulée par M. K. Bücher dès 1893 (1) et reprise par M. W. Sombart avec

(1) K. Bücher, *Die Entstehung der Volkswirtschaft*. Tubingen, 1893. La 4e édition a paru en 1904. La traduction française de M. A. Hansay (K. Bücher, *Études d'histoire et d'économie politique*. Bruxelles-Paris, 1901) a été faite sur la 1re édition. — Il faut remarquer que M. Bücher n'a pas prétendu exposer historiquement l'économie médiévale; il en donne une théorie, ou si l'on veut, une description typique, ne s'attachant qu'à en faire ressortir les caractères essentiels et négligeant les phénomènes secondaires. Il n'ignore évidemment pas que le capital a joué un certain rôle au moyen âge, mais ce rôle lui apparaissant secondaire, il l'a passé sous silence. Le tout est de savoir si l'influence capitaliste n'a pas été assez considérable pour que, en n'en tenant pas compte, l'éminent économiste n'ait altéré le type théorique lui-même qu'il nous expose et n'ait renfermé la *Stadtwirtschaft* dans des bornes trop étroites.

un radicalisme intempérant (1) — qui refuse au moyen âge toute espèce d'économie capitaliste, on nous contestera le droit de nous occuper des temps antérieurs à la Renaissance. Pourtant, quelle que soit la faveur dont elle jouit, cette théorie a soulevé, surtout dans les dernières années, de nombreuses objections.

Des travaux récents me paraissent avoir prouvé que les traits essentiels du capitalisme : individualisme de l'entreprise, avances provenant du crédit, profit commercial, spéculation, etc., se rencontrent de très bonne heure dans les républiques municipales de l'Italie, Venise (2), Gênes (3) ou Florence (4). On a signalé dès le XII[e] siècle des marchands tels que le Vénitien Romano Mairano (1152-1201), qui engage dans ses affaires des centaines de milliers de francs, réalise des bénéfices de 50 % dans des opérations de cabotage et sombre finalement dans la faillite (5). On a démontré que les négociants du moyen âge

(1) W. Sombart, *Der moderne Kapitalismus*. Leipzig, 1902. Voy. surtout t. I, pp. 162 et suiv. Cf. G. von Below, Die Entstehung des modernen Kapitalismus. *Historische Zeitschrift*, N. F., 1903, t. LV, pp. 432 et suiv.; R. Davidsohn, *Forschungen zur Geschichte von Florenz*, 1908, t. IV, pp. 268 et suiv. — Les opinions de M. Sombart sont tellement excessives et l'érudition désordonnée par laquelle il prétend les appuyer, tellement arbitraire et dépourvue de critique, que bien des historiens renonceront à la lecture de son livre, où pourtant se rencontrent tant de vues intéressantes et profondes. L'auteur se met malheureusement en contradiction constante avec lui-même. On peut même se demander s'il n'a pas abandonné sa thèse sur la formation du capital, provenant non du commerce, mais de la rente du sol, quand on lit dans son dernier ouvrage (*Die Juden und das Wirtschaftsleben*. Leipzig, 1911, pp. 44 et suiv.) la description étonnante de la fortune des prétendus colons juifs qui initièrent, d'après lui, les États-Unis l'Amérique au capitalisme. Cf. H. Waetjen, Das Judentum und die Anfänge der modernen Kolonisation. (*Vierteljahrschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte*, 1913, t. XI, pp. 390 et suiv.)

(2) R. Heynen, *Zur Entstehung des Capitalismus in Venedig*. Stuttgart-Berlin, 1905.

(3) H. Sieveking, Die kapitalistische Entwickelung in den italienischen Städten des Mittelalters. (*Loc. cit.*)

(4) R. Davidsohn, *Forschungen zur Geschichte von Florenz*, t. III.

(5) Heynen, *Op. cit.*, pp. 86 et suiv. Dans une seule expédition sont engagés 6665 massamutini, équivalant à 73,000 francs de nos jours, valeur métallique, et à plusieurs centaines de milliers de francs en valeur relative.

n'étaient pas aussi ignorants qu'on se plaisait à le prétendre. On a relevé enfin d'étonnantes erreurs dans les calculs improvisés pour confondre la naïveté des historiens qui considèrent les commerçants du XIII[e] et du XIV[e] siècle comme autre chose qu'une simple variété d'artisans incapables de s'élever à l'idée même de profit et n'ayant en vue que de gagner assez pour vivre au jour le jour (1).

Mais si probant que soit déjà tout cela, le point faible de la théorie que j'envisage ici me paraît résider surtout dans une question de méthode. On n'a pas suffisamment pris garde, à mon sens, que le tableau de l'économie urbaine du moyen âge, tel que M. Bücher l'a retracé, emprunte ses éléments aux villes allemandes, et plus spécialement aux villes allemandes du XIV[e] et du XV[e] siècle. Or, la grande majorité des villes allemandes de cette époque est bien loin d'avoir atteint le degré de développement où se trouvent dès lors les grandes communes de l'Italie du Nord, de la Toscane ou des Pays-Bas. Au lieu de constituer le type classique de l'économie urbaine, elles n'en fournissent que des exemplaires incomplètement développés; elles n'en présentent que certaines manifestations; elles en ignorent d'autres et particulièrement celles qui appartiennent au domaine du capitalisme. Dès lors, en présentant comme s'appliquant à toutes les villes du moyen âge une théorie qui ne repose que sur l'observation de certaines d'entre elles et des moins avancées, on a fait violence à la réalité. La doctrine de M. Bücher reste un chef-d'œuvre de pénétration et de compréhension économique. Mais elle est trop restreinte. Elle ne tient pas compte de certains éléments du problème, parce qu'elle ne les a pas rencontrés dans le cercle trop étroit où elle les a cherchés. On peut être convaincu que si, au lieu de partir de l'analyse de villes telles que Francfort, elle avait considéré Florence, Gênes, Venise ou

(1) A. Schaube, Die Wollausfuhr Englands von 1273. (*Vierteljahrschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte*, 1908, t. VI, p. 39.) — Cf. F. Keutgen, Hansische Handelsgesellschaften. (*Ibid.*, 1906, t. IV, pp. 288 et suiv.)

même Gand, Bruges, Ypres, Tournai ou Douai (1), le spectacle qu'elle nous aurait fourni serait bien différent. Au lieu de refuser à la vie économique des bourgeoisies toute espèce de capitalisme, elle aurait reconnu, au contraire, que le capitalisme s'y trahit de façon irrécusable. Nous reviendrons plus loin sur cette question essentielle. Mais il était indispensable d'indiquer dès maintenant la position que nous prenons à son égard.

Il va de soi que je n'entends pas rejeter en bloc les idées généralement admises sur l'économie urbaine du moyen âge. Au contraire, je les crois tout à fait exactes en leur fonds essentiel, et je suis persuadé que, dans un très grand nombre de cas, je dirai même, si l'on veut, dans le plus grand nombre, elles nous fournissent une théorie amplement satisfaisante. Je suis très loin de prétendre que le capitalisme ait dominé l'organisation économique du XIII^e^ au XV^e^ siècle. Je pense que s'il n'est pas vrai de dire que cette organisation fut « acapitaliste », il l'est au contraire de la déclarer « anticapitaliste ». Mais préciséément déclarer cela, c'est admettre qu'elle s'est trouvée en présence du capital. Elle l'a connu, puisqu'elle a essayé de s'en garantir, puisque, à partir de la fin du XIII^e^ siècle, elle s'ingénie à prendre les mesures de toutes sortes pour échapper à ses atteintes. Nous aurons l'occasion d'observer, en effet, que la puissance du capital a été bien plus grande durant la première partie du moyen âge que durant la seconde. Mais même au cours de cette dernière, si la législation municipale le refoule plus ou moins complètement au dehors des marchés urbains, il n'en conserve pas moins un rôle très considérable. C'est lui qui règne dans le commerce interlocal, qui détermine les formes du crédit, qui s'impose à toutes les industries produisant pour l'exportation et qui les empêche de se plier comme les autres à la réglementation

(1) Pour cette dernière ville, nous possédons maintenant dans l'ouvrage monumental de M. G. Espinas, *La vie urbaine de Douai au moyen âge* (Paris, 1913, 4 vol.), la monographie d'histoire municipale la plus complète qui existe. La vie économique y est étudiée au tome II, pp. 708 et suiv.

minutieuse dont les liens innombrables enserrent le travail des artisans (1).

En réalité, le capitalisme est bien plus ancien que l'on n'est ordinairement tenté de le croire. Sans doute, son action dans les temps modernes a été beaucoup plus envahissante qu'au moyen âge. Mais il n'y a là qu'une différence quantitative, non une différence qualitative, une différence d'intensité et non une différence de nature (2). Et, dès lors, nous sommes autorisé à formuler la question comme nous l'avons fait au début; nous pouvons, sans crainte de poursuivre une ombre vaine, rechercher quelles ont été à travers l'histoire les étapes de l'évolution sociale du capitalisme.

II

Jetons un coup d'œil tout d'abord sur la période antérieure à la formation des villes, c'est-à-dire sur la période qui finit vers le milieu du XI^e^ siècle. Le commerce et l'industrie déjà en déca-

(1) H. Pirenne, *Les anciennes démocraties des Pays-Bas*, p. 114.

(2) F. Keutgen, Hansische Handelsgesellschaften. (*Vierteljahrschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichten*, 1906, t. IV, 1906, pp. 280 et suiv.) — A vrai dire, si on compare l'importance absolue du commerce du passé avec celui d'aujourd'hui, il n'y a pas eu de grand commerce ni de capitalisme avant le XIX^e^ siècle. Mais c'est au point de vue relatif qu'il faut évidemment se placer. En raisonnant comme le font certains économistes, on pourrait affirmer aussi que le moyen âge n'a pas connu la vie urbaine, parce que les grandes villes de cette époque n'ont compté qu'une dizaine de milliers d'habitants! Pour l'appréciation de l'importance économique des capitaux marchands, il est indispensable de tenir compte des capitaux appartenant à des institutions dont personne ne met en doute la richesse. Or, quand on voit en 1249 l'abbé de Saint-Trond soutenir un coûteux procès durant six ans, pour se libérer d'une dette de 2,480 livres parisis et, après sa condamnation à payer, avoir besoin de dix ans pour rembourser cette somme (*Le livre de l'abbé Guillaume de Ryckel*, éd. H. Pirenne, pp. XVII et suiv.), on n'hésitera pas à considérer comme de très importants capitalistes Audefroi Louchard d'Arras qui, dans la seule année 1266, prête plus de 10,000 livres au comte de Flandre (Saint-Genois, *Inventaire des chartes des comtes de Flandre*, p. 41), ou Simon Malet de Douai qui, en 1272, lui avance 19,000 livres (*Ibid.*, p. 54). Au commencement du XIV^e^ siècle, le budget de la ville de Gand s'élevait à peine au-dessus de cette somme avec ses recettes de 60,000 livres de payement, soit 20,000 livres parisis.

dence aux derniers temps de l'Empire romain, continuent à s'affaiblir pendant l'époque mérovingienne. La civilisation prend un caractère essentiellement agricole et le système domanial la marque de son empreinte. La terre, pour la plus grande partie au pouvoir de l'aristocratie, ne produit guère que pour les besoins du propriétaire et de sa « familia. » Ses récoltes ne constituent pas un objet de commerce. C'est tout au plus si, pendant les années d'abondance exceptionnelle, le surplus en est transporté vers les régions où règne la disette. Ajoutons que certaines denrées de consommation courante et que la nature a inégalement réparties sur le sol, le vin, par exemple, ou le sel, alimentent aussi un certain trafic. Enfin, mais plus rarement, les produits fabriqués par l'industrie rurale de contrées abondantes en matières premières, tels qu'ont été, pour ne citer que ceux-là, les « draps frisons » tissés par les paysans des Flandres, entretiennent de leur côté un faible mouvement d'exportation (1).

De la condition des *negociatores* qui furent les instruments de ces échanges, nous ignorons presque tout. Plusieurs d'entre eux étaient certainement des marchands d'occasion, des hommes sans terre, prêts à saisir tous les moyens d'existence qui passaient à leur portée. Les coureurs d'aventures ont dû être nombreux parmi ces êtres errants, à moitié trafiquants, à moitié pirates et assez semblables à ces marchands arabes qui, jusqu'à nos jours, ont cherché et souvent trouvé la fortune au milieu des populations nègres de l'Afrique. Tout au moins, l'histoire de ce Samo qui, arrivé au commencement du VII^e^ siècle chez les Wendes des bords de l'Elbe à la tête d'une troupe de marchands aventuriers, finit par devenir leur roi, fait-elle penser involontairement à quelqu'un de ces *beys* ou de ces *cheiks* rencontrés par les voyageurs au Congo ou au Katanga (1). Personne, évidemment, ne sera tenté de voir dans ce bandit énergique et heureux, un ancêtre des capitalistes de l'avenir. Le commerce tel qu'il le comprend et le pratique se confond avec le pillage, et s'il aime le gain, ce n'est pas à la manière d'un homme d'affaires, mais à la manière d'un conquérant primitif chez lequel la violence des appétits tient lieu de calcul.

(1) Il faut lire maintenant sur le commerce à l'époque carolingienne le très intéressant chapitre de A. Dopsch, *Die Wirtschaftsentwickelung der Karolingerzeit* (Weimar, 1913), t. II, pp. 180 et suiv. L'auteur y montre très bien que l'activité commerciale fut plus importante dans l'empire franc que ne l'admettent ceux pour lesquels l'échange en nature et le système domanial furent les seules caractéristiques de l'économie du haut moyen âge. Mais il reste vrai que le commerce du IX^e^ siècle était pour ainsi dire adventice. Il ne présente rien d'essentiel pour le maintien de la société : elle peut se soutenir sans lui.

Samo est évidemment une exception. Mais l'esprit qui l'animait devait se retrouver chez plus d'un des *negociatores* qui halaient leurs barques sur les fleuves du IX^e^ siècle (2). Dans la société de ce temps, seule la possession de la terre ou l'appartenance à la clientèle d'un grand assignait à l'homme une condition normale. Le reste était hors cadre, formant une masse confuse où se rencontraient pêle-mêle mendiants de profession, soldats mercenaires en quête d'emplois, conducteurs de barques ou de chariots, colporteurs, trafiquants, tous confondus dans le même genre de vie hasardeuse et précaire, et tous, sans doute, passant facilement d'un emploi à l'autre. Ce n'est pas à dire, d'ailleurs, qu'il n'existât pas également parmi les *negociatores* de l'époque franque des individus dont la situation fut plus stable et les moyens d'existence moins suspects. On sait, en effet, que les grands propriétaires laïques ou ecclésiastiques employaient quelques-uns de leurs serfs ou de leurs *ministeriales* au commerce sporadique dont nous venons de rappeler les traits principaux. Ils les chargeaient

(1) J. Goll, Samo und die Karantinischen Slaven. (*Mitteilungen des Instituts für Oesterreichische Geschichtsforschung*, t. XI.)

(2) C'est ce même esprit qui animait aussi les navigateurs scandinaves, mi-commerçants et mi-pirates, dont l'activité fut assez développée dans les mers du Nord jusqu'au milieu du XI^e^ siècle. Voy. W. Vogel, Zur Nord- und Westeuropäischen Seeschiffahrt im früheren Mittelalter. (*Hansische Geschichtsblätter*, 1907, t. XIII, p. 170.)

d'acheter aux marchés voisins les denrées indispensables ou de transporter aux lieux de vente l'excédent éventuel de leurs blés ou de leurs vins. Au reste, ici encore nous ne découvrons aucune trace de capitalisme. Nous nous trouvons tout simplement en présence de domestiques héréditaires s'acquittant pour leur maître d'un service gratuit tout à fait analogue au service militaire.

Néanmoins, la circulation commerciale n'a pas laissé de produire, en certains endroits particulièrement favorisés par leur situation géographique, des agglomérations de quelque importance. On en rencontre le long des côtes de la mer : Marseille, Bonen, Quentovic (1), ou au bord des fleuves, particulièrement aux endroits où une route romaine coupe la rivière, comme par exemple à Maestricht sur la Meuse ou à Valenciennes sur l'Escaut (2). Il faut se représenter ces *portus* comme des embarcadères pour les marchandises, comme des lieux d'hivernage pour les bateaux et pour les bateliers. Ils diffèrent très nettement des villes de l'époque suivante. Aucune muraille ne les entoure, les constructions qui s'y élèvent ne semblent guère avoir été que des hangars de bois, et enfin la population que l'on y rencontre est une population flottante, dépourvue de toute espèce de privilèges et formant un contraste frappant avec les bourgeoisies de l'avenir. Nulle organisation ne paraît avoir relié les uns aux autres les aventuriers et les voyageurs de ces *portus*. Sans doute, il est possible, il est même probable, qu'un certain nombre d'individus profitant des circonstances se soient peu à peu adonnés au commerce d'une manière régulière et aient commencé, dès le IX^e^ siècle, à former le noyau d'un groupe de commerçants professionnels. Mais nous sommes trop

(1) O. Fengler, Quentowic, seine maritime Bedeutung unter Merowingern und Karolingern. (*Hansische Geschichtsblätter*, 1907, t. XIII, pp. 91 et suiv.)

(2) H. Pirenne, Les villes flamandes avant le XII^e^ siècle. (*Revue de l'Est et du Nord*, 1895, t. I, pp. 9 et suiv.)

pauvrement renseignés pour pouvoir apporter ici quelque précision (1).

Il en va de même pour ce qui concerne les opérations de crédit. On ne peut douter que le prêt n'ait été pratiqué à l'époque carolingienne, et l'Église aussi bien que l'État se préoccupèrent même d'en combattre les abus (2). Mais ce serait une exagération manifeste que de conclure de cela à l'existence d'une économie capitaliste, même rudimentaire. Tout indique que les prêts dont il est question ici ne sont que de simples prêts de consommation de nature usuraire, auxquels des gens éprouvés par quelque catastrophe, une guerre, un incendie ou une mauvaise récolte, se trouvaient momentanément contraints d'avoir recours (3).

Ainsi, les premiers siècles du moyen âge semblent bien avoir ignoré complètement la puissance du capital. Ils abondent en opulents propriétaires fonciers, en riches monastères, et l'on y rencontre par centaines des sanctuaires dont les trésors, alimentés par les largesses des grands ou les offrandes des fidèles, regorgent d'ornements d'autel en or ou en argent massif. Une fortune considérable est accumulée dans l'Église, mais c'est une fortune dormante. Les revenus que les détenteurs du sol tirent de leurs

(1) A. Dopsch, *Op. cit.*, t. II, pp. 222 et suiv. Pour l'Italie, cf. L.-M. Hartmann, *Zur Wirtschaftsgeschichte Italiens im frühen Mittelalter. Analekten*, 1904, pp. 72 et suiv.

(2) A. Dopsch, *Op. cit.*, p. 274.

(3) A. Dopsch, *Op. cit.*, t. II, p. 276, croit à la possibilité d'un développement capitaliste à l'époque carolingienne, mais sans en donner la moindre preuve. Il est infiniment probable, pour ne pas dire certain, que les prêts d'argent de l'époque franque ne furent autre chose que des avances faites par des propriétaires riches à d'autres propriétaires ou à des paysans endettés. C'est là une pratique que l'on rencontre dans les abbayes jusqu'à son interdiction par Alexandre III (1159-1181). Voy. à ce sujet les très instructifs détails fournis par R. Génestal, *Rôle des monastères comme établissements de crédit*. Paris, 1901, pp. 54 et suiv. Les textes de l'époque carolingienne ne laissent pas le moindre doute qu'il en ait été de même au IX^e^ siècle. Les interdictions frappant l'usure y concernent essentiellement les grands propriétaires laïques ou ecclésiastiques. Voy. F. Schaub, *Der Kampf gegen den Zinswucher, ungerechten Preis und unlautern Handel im Mittelalter*. Fribourg-en-Br., 1905, pp. 40 et suiv.

serfs ou de leurs censitaires ne reçoivent aucune destination économique. Ils sont dépensés en aumônes, en constructions de monuments, en achats d'œuvres d'art ou d'objets précieux destinés à rehausser l'éclat des cérémonies du culte. La richesse est immobilisée aux mains d'une aristocratie sacerdotale ou militaire. Elle est la condition essentielle du patronage que cette aristocratie (*majores, divites*) exerce sur le peuple (*pauperes*). Son action au point de vue social est aussi considérable qu'elle est nulle au point de vue économique. Rien ne s'en détourne vers les *negociatores* qui, abandonnés à eux-mêmes, vivent, pour ainsi dire, en marge de la société. Et il continuera d'en être ainsi durant de longs siècles.

III

La fortune foncière, en effet, n'a pas contribué le moins du monde à alimenter l'activité économique qui, après les désastres des invasions normandes dans le Nord et les pillages des Sarrasins sur les bords de la Méditerranée, commence à s'éveiller vers la fin du X^e^ siècle et les débuts du XI^e^. C'est aux deux extrémités du continent, en Italie et dans les Pays-Bas, que l'on en surprend les symptômes précurseurs. Les deux mers intérieures entre lesquelles l'Europe se resserre en s'avançant vers l'Atlantique, en ont été les premiers foyers. Venise, puis Gênes et Pise s'essaient au cabotage le long des côtes, entretiennent bientôt avec leurs riches voisins de Byzance ou des pays musulmans un trafic qui ne cessera plus de croître. Pareillement Bruges, au fond du golfe du Zwyn, devient le centre d'une navigation rayonnant vers l'Angleterre, les côtes de l'Allemagne septentrionale et les régions scandinaves. Ainsi la vie commerciale, comme à l'origine des temps helléniques, se manifeste tout d'abord le long des rivages. Mais bientôt elle s'insinue à l'intérieur du pays. Elle gagne de proche en proche le long des fleuves et des routes naturelles. Elle anime le *hinterland* dans lequel les ports

découpent leur échancrure. Et en s'élargissant, les deux mouvements arrivent à se rencontrer et à mettre en rapport les gens du Nord et les gens du Midi. C'est chose faite dès le commencement du XII^e^ siècle. En 1127, des marchands lombards venus par la longue route qui des cols des Alpes descend vers la Champagne et les Pays-Bas, s'avancent déjà jusqu'aux foires de Flandre (1).

Si la faible et précaire activité commerciale de l'époque carolingienne avait suffi pour susciter aux lieux de passage les plus fréquentés des rendez-vous de marchands, on comprend sans peine que des agglomérations analogues, mais bien plus importantes et bien plus stables, durent se former, depuis la fin du X^e^ siècle, aux nœuds du transit régional. Le relief du sol, la direction et la profondeur des cours d'eau déterminant les voies du commerce, déterminèrent aussi l'emplacement des villes.

Les villes européennes, en effet, sont les filles du commerce et de l'industrie. Sans doute presque toutes se sont formées autour d'un bourg primitif (*burgus, castrum*). Mais ce n'est point de ce noyau central qu'elles sont sorties, comme une plante sort de sa graine. Par lui-même le vieux bourg est stérile. Il n'a vu se constituer à ses pieds une agglomération marchande que lorsqu'il s'est trouvé avantageusement situé à un lieu de passage. C'est l'émigration des habitants de la campagne vers les endroits où le chargement des marchandises, le halage des bateaux, le service des marchands fournissaient de nouveaux moyens d'existence et suscitaient l'espoir du gain, qui a donné naissance aux centres de la vie municipale. Le *portus* marchand s'est accolé au *château* féodal, puis bientôt l'a englobé. Ce qui était l'essentiel au début n'est plus maintenant que l'accessoire : le bourg primitif disparaît au milieu du faubourg qui l'enserre et finalement l'absorbe. La ville ne s'est donc pas formée par

(1) GALBERT, *Histoire du meurtre de Charles le Bon*, éd. H. Pirenne, p. 28.

élargissement spontané. Elle s'est constituée par l'attraction qu'elle a exercée sur ses alentours chaque fois qu'elle y a été aidée par sa situation. Elle est l'œuvre de ceux qui ont émigré vers elle. Elle a été faite du dehors et non du dedans (1).

La bourgeoisie nous apparaît ainsi dès son origine comme une classe de déracinés. Mais c'est en même temps une classe essentiellement commerçante, et il n'en faut alléguer d'autre preuve que la synonymie, jusqu'au commencement du XII^e^ siècle, du mot *mercator* et du mot *burgensis* (2).

Quelles ressources ces pionniers du commerce, ces émigrants en quête de moyens de subsistance, apportaient-ils avec eux dans les villes naissantes? Aucune autre, presque toujours, que la vigueur de leurs bras, la force de leur volonté, la clarté de leur intelligence. La vie agricole continuait à être la vie normale et les détenteurs du sol ne purent avoir au début l'idée d'abandonner leurs tenures pour s'en aller courir en ville les chances d'une vie nouvelle. Quant à vendre sa terre pour se procurer de l'argent liquide, à la manière des colons modernes, c'eût été une opération dont personne à cette époque ne pouvait même avoir le soupçon. Il faut donc chercher surtout les ancêtres de la bourgeoisie parmi la masse de ces êtres errants qui flottait à travers la société, vivant au jour le jour des aumônes des monastères, se louant au moment de la moisson, s'embauchant dans les armées en temps de guerre et ne reculant ni devant le pillage ni devant la rapine si l'occasion s'en présentait. Qu'il y ait eu parmi eux quelques artisans ruraux, quelques colporteurs pro-

(1) Sur la formation des villes par immigration, les chercheurs semblent aujourd'hui d'accord. Voy. H. PIRENNE, L'origine des constitutions urbaines au moyen âge (*Rev. hist.*, 1895, t. LVII, pp. 73 et suiv.); Villes, marchés et marchands au moyen âge (*Ibid.*, 1898, t. LXVII, p. 63); Les villes flamandes avant le XII^e^ siècle (*Revue de l'Est et du Nord*, 1905, t. I, pp. 23 et suiv.); S. RIETSCHEL, *Markt und Stadt im ihrem rechtlichen Verhältniss*. Leipzig, 1897, pp. 124 et suiv.

(2) WAITZ, *Verfassungsgeschichte*, Ed. Zeumer, t. V, pp. 393 et suiv. — G. VON BELOW, *Die Entstehung der deutschen Stadtgemeinde*, p. 30; K. HEGEL, dans *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere Deutsche Geschichtskunde*, 1892, t. XII, pp. 248 et suiv.

fessionnels, disposant d'un petit pécule, on l'admettra sans peine (1). Mais il n'en reste pas moins vrai que, sauf de très rares exceptions, ce furent de pauvres gens qui fondèrent dans les villes les premières fortunes commerciales du moyen âge. En d'autres termes, le capital mobilier s'est constitué indépendamment de toute influence du capital foncier (2).

Nous possédons par bonheur quelques renseignements qui

(1) Je serais assez tenté de croire qu'il en fut ainsi de saint Guidon d'Anderlecht (XI^e^ siècle), auquel un marchand de Bruxelles proposa de se livrer au commerce afin de pouvoir dépenser davantage pour ses aumônes : « Consensit, et novum se exponit mercatorem. Interim carina paratur, census undecumque corraditur et data die, remorum ductu, per Sennam pleno flumine navigatur. » *Acta Sanct. Boll.* Sept., t. IV, p. 42. On voit que Guidon possédait quelques revenus qui lui permirent de fréter une barque. Mais il est visible aussi que cette première mise de fonds était très petite.

(2) Il doit en avoir été des premiers *mercatores* comme des juifs qui, incapables de posséder le sol et n'ayant donc à leur disposition aucun capital foncier primitif, s'enrichirent aussi par le commerce. — Il n'existe pas, à ma connaissance, un seul texte nous montrant un propriétaire foncier s'adonnant au commerce régulier. On sait d'ailleurs en quel mépris celui-ci était tenu par les deux classes sociales qui possédaient la terre : le clergé et la noblesse. La vie de saint Guidon, citée plus haut, parle de l'*ignobilis mercatura* et appelle le marchand qui conseilla le saint, *diaboli minister*. (*Loc. cit.*, p. 42.) On sait de plus que le droit canon défend le commerce aux clercs (SCHAUB, *Op. cit.*, pp. 108, 192), encore que beaucoup d'entre eux n'aient pas laissé de s'y livrer. (Voy. plus bas, p. 18, note 1.) On ne pourrait objecter que les monastères vendaient parfois le surplus de leurs récoltes (Voy. plus haut, p. 12, et add. F. KEUTGEN, *Ämter und Zünfte*, p. 58), car les bénéfices occasionnels réalisés ainsi ne servaient pas à alimenter un fonds de commerce et étaient dépensés en aumônes, en achats de terre, etc. Il en était de même pour les opérations de crédit monastique mentionnées plus haut (p. 13, note 3). La renaissance économique du XI^e^ siècle agit cependant sur les propriétaires fonciers, qu'elle poussa à mettre en culture leurs terrains improductifs en y appelant des colons. De là, la fondation, si caractéristique au XII^e^ siècle, des villes neuves et des bastides, et, en Flandre, l'endiguement des premiers polders ou, en Allemagne, le peuplement des bords de l'Elbe. Quant aux paysans, tenanciers des grands propriétaires, la formation des villes leur fournit un marché permanent pour leurs denrées et les excita à une culture plus intensive et plus rémunératrice. C'est une cause de plus pour qu'ils n'aient pas abandonné le sol. Encore une fois, la population urbaine ne put donc se recruter que dans l'excédent de la population rurale, c'est-à-dire parmi les gens sans terre. Ce furent d'ailleurs les mêmes individus qui vinrent se fixer dans les villes neuves rurales.

nous permettent d'étayer cette thèse d'exemples concrets (1). Il

(1) En voici un certain nombre qu'il serait facile d'augmenter. Au XII[e] siècle, l'*Historia Vizeliacensis monasterii*, éd. d'Achery, *Spicil.*, t. II, p. 526, parle d'un certain Hugo de S. Petro « advena genere et moribus ignobilis, quem natura nopem protulerat, sed manus arte docta mechanica locupletem effecerat ». Cf. J. Flach, *Les origines de l'ancienne France*, t. II, p. 369. — Les *Miracula Sancti Bavonis* (*Mon. Germ. Hist. Script.*, t. XV, p. 592) racontent, au XI[e] siècle, l'histoire d'un *negociator* ruiné par une tempête et qui, pour se refaire, vole un calice à Saint-Bavon. Les *Miracula Sancti Rictrudis* (comm. du XII[e] siècle) dans les *Acta Sanctorum Boll.*, mai, t. III, p. 112, nous donnent encore un exemple intéressant de la formation d'une fortune bourgeoise par profits commerciaux : « Gandavi burgensis erat quidam qui, negotiationi deditus, navigio Duacum frequenter ire consueverat, ferens et referens unde accresceret ei multiplex rerum opulentia. » En 1096, le *Cartulaire de Dinant*, éd. St. Bormans (Namur, 1880, t. I, p. 13), constate la donation du « censum cum locis que tenent in foro qui de mercimoniis suis vivunt, cujuscumque officii ». Il est bien certainement question dans ce texte de gens ne vivant que du commerce, et il en est de même en 1128 du passage suivant de la charte de Laon (Guiv, *Documents sur les relations de la royauté avec les villes en France*, p. 18) : « Si vero nec vir nec mulier habuerint hereditates, set de mercimoniis questum facientes substantia ampliati fuerint et heredes non habuerint, etc. » Je ne résiste pas au plaisir de transcrire in extenso un passage du *Liber Miraculorum Sancte Fidis* (éd. A. Bouillet, p. 63), écrit au monastère de Conques en Rouergue, et qui nous raconte avec une précision parfaite un procédé commercial du XI[e] siècle : « Mercator arvernensis, pagi incola, ad Sanctam Fidem orationis causa venit. Hic, cum vidisset facillimum cere commertium, nam propter peregrinorum frequentiam offerentium cereos multo vilior habetur, illico notam sue artis peritiam revocat ad memoriam, sic intra se cogitans : « Quam facili questu! Si hec stultus rescivissem, divitem me potuissem facere ac meam rem constabilire! Sed quod hactenus ignorantia distulit, hoc ammodo pervigil recursus frequensque repetiti itineris reditus brevi temporis spacio perficiet. Accingar ergo viriliter, reique exordium aggrediar. » Hoc itaque disposito, aditoque venditore, plurima cere pondera diligentissime taxat, decemque dinumeratis solidis, comparat massam ingentem atque in sacculis recondidit. Et jam gaudens, minimo sese vel quadruplum lucraturum, sic apud se cogitabat : « At, at, bene se habet principium; quid tum si plures vices redeo? » Nous avons affaire ici, évidemment, à une espèce de regrattier errant, cherchant le profit d'où qu'il vienne. Notre homme est un assez pauvre diable. Mais, avec de la chance et grâce à la *peritia sue artis*, il peut s'élever plus haut, comme le Godric dont nous racontons l'histoire ci dessus, et qui a sans doute commencé comme lui. Les mêmes miracles de Sainte-Foy nous racontent d'ailleurs l'histoire d'un autre marchand, arrivé, celui-ci, à une fortune plus brillante. C'est un clerc du Puy qu'un moine de Conques rencontre à Jérusalem où il avait émigré « questus capiendi causa. Et sicut negociatiori diversas partes orbis discurrenti, erant ei terre marisque nota itinera ac vie publice, diverticula, semite, leges moresque gentium ac lingue. » (*Ibid.*, pp. 98-99.)

suffira de citer ici le plus caractéristique d'entre eux, la biographie de saint Godric de Finchale (1).

Il naquit vers la fin du XI[e] siècle, dans le Lincolnshire, de pauvres paysans, et il dut s'ingénier dès son enfance à trouver des moyens de vivre. Comme beaucoup d'autres misérenx de tous les temps, ce fut d'abord un batteur de grèves à l'affût des épaves rejetées par le flot. Puis nous le voyons, peut-être à la suite de quelque heureuse trouvaille, s'improviser colporteur et parcourir le pays chargé d'une petite pacotille. A la longue il amasse quelques sous, et un beau jour il s'associe à une troupe de marchands urbains rencontrée au cours de ses pérégrinations. Avec ses compagnons, il va de marché en marché, de foire en foire, de ville en ville (2). Devenu ainsi marchand de profession, il accumule rapidement des gains assez considérables pour pouvoir s'associer à d'autres marchands, fréter un bateau en commun avec eux et entreprendre le cabotage le long des côtes de l'Angleterre, de l'Écosse, du Danemark et de la Flandre. La société prospère à souhait. Ses opérations consistent à transporter à l'étranger des denrées qu'elle sait y être rares, à les y vendre à haut prix et à y acquérir en retour des marchandises dont elle a soin de se défaire aux endroits où la demande en est la plus forte et où l'on peut réaliser, en conséquence, les plus gros

(1) *Libellus de vita et miraculis S. Godrici, heremitae de Finchale auctore Reginaldo monacho Dunelmensi.* Ed. Stevenson. Londres, 1847. (Publication de la Surtees Society.) — L'importance de ce texte pour l'histoire économique a été signalée pour la première fois et mise parfaitement en lumière par W. Vogel, Ein seefahrender Kaufmann um 1100. (*Hansische Geschichtsblätter*, 1912, t. XVIII, pp. 239 et suiv.)

(2) « Nam et in primordiis per rura et villanos circumquaque positos coepit cum mercibus minutis pervagando circuire, postmodum vero paulatim se urbanis mercatoribus consociando confoederare. Unde in brevi contigit ut qui per villulas et rura diutius solebat pedibus lassabundis incedere, postea, aetate similiter cum sapientiae majoris sagacitate crescente, cum sodalibus coaetaneis coepit per castra et castella, munitiones et civitates, ad nundinas per diversas fori venales officinas, ad publica mercimonia exsequenda procedere. » *Libellus*, p. 25.

bénéfices (1). Au bout de quelques années, cette prudente coutume d'acheter à bon marché et de vendre très cher a fait de Godric, et sans doute de ses associés, un homme puissamment riche. C'est alors que, touché de la grâce, il renonce subitement à la fortune, abandonne ses biens aux pauvres et devient hermite.

L'histoire de Godric, si l'on en supprime le dénouement pieux, a été celle de bien d'autres (2). Elle nous montre, avec une clarté parfaite, comment un homme parti de rien a pu, en un temps relativement court (3), amasser un capital considérable. Les circonstances et la chance ont sans doute favorisé notre aventurier. Mais le secret de son succès, et le biographe contemporain auquel nous en devons le récit y insiste abondamment, c'est l'intelligence (4). Godric nous apparaît, en effet, comme un calculateur, je dirai même comme un spéculateur. Il a le sentiment très juste de la pratique du commerce, sentiment qu'il est d'ailleurs fréquent de rencontrer chez des esprits sans culture. Il est enflammé de l'amour du gain et l'on reconnaît

(1) « Unde et mercandi gratia frequenter in Daciam ibat, et aliquoties in Flandriam navigii remige pervolabat; et dum oportunitas juvabat, littora marina circuiens, multoties ad Scotorum fines deveniebat. In quibus singulis terrarum finibus aliqua rara et ideo pretiosiora reperiens, ad alias secum regiones transtulit, in quibus ea maxime ignota fuisse persensit, quae apud indigenas desiderabiliora super aurum exstiterant; et ideo pro his quaeque alia, aliis terrarum incolis concupiscibilia, libentius et studiosissime commutando comparabat. De quibus singulis negotiando plurimum profecerat, et maximas opum divitias a sudore vultus sui sibi perquisierat; quia hic multo venundabat quod alibi ex parvi pretii sumptibus congregaverat. » (*Ibid.*, pp. 29-30.)

(2) Voy. ci-dessus, p. 18, n. 1.

(3) D'après le *Libellus*, p. 33: il fut marchand pendant seize ans.

(4) Voy. plus haut, p. 19, n. 2, et ajoutez ce passage caractéristique : « Sic itaque puerilibus annis simpliciter domi transactis, coepit adolescentior prudentiores vitae vias excolere, et documenta secularis providentiae, sollicite et exercitate perdiscere. Unde non agriculturae delegit exercitia colere, sed potius quae sagacioris animi sunt rudimenta studuit arripiendo exercere. Hinc est quod mercatoris aemulatus studium, coepit mercimonii frequentare negotium, et primitus in minoribus quidem et rebus pretii inferioris coepit lucrandi officia discere; postmodum vero paulatim ad majoris pretii emolumenta adolescentiae suae ingenia promovere. » *Libellus*, p. 25.

nettement chez lui ce fameux *spiritus capitalisticus* dont on a voulu nous faire croire qu'il ne datait que de la Renaissance. Or voici qu'un marchand du XIe siècle, associé à des compagnons semblables à lui, combine ses achats, suppute ses bénéfices et, au lieu de se contenter de cacher au fond d'un coffre l'argent qu'il a gagné, s'en sert pour alimenter ses affaires et les étendre. Bien plus! Il n'hésite pas à se livrer à des opérations condamnées par l'Église. Il ne s'inquiète pas de la théorie du juste prix, et le décret de Gratien réprouve en termes exprès ses spéculations coutumières : *qui comparat rem ut illam ipsam integram et immutatam dando lucretur, ille est mercator qui de templo Dei ejicitur* (1).

Après tout cela, comment hésiter à reconnaître dans Godric et dans tous ceux qui ont mené le même genre de vie, autre chose que des capitalistes? Il est impossible de soutenir que ces hommes n'ont pratiqué le négoce que pour subvenir à leurs besoins journaliers, impossible de ne pas voir que leur but est l'accumulation constante des bénéfices, impossible de nier que, si peu cultivés qu'on les suppose, ils n'en ont pas moins possédé l'entente ou, si l'on veut, l'instinct du grand commerce. De l'organisation de ce commerce, le biographe de Godric nous indique déjà les traits principaux, et la description qu'il nous en donne est d'autant plus digne de foi qu'elle est corroborée par quantité de documents.

Ils nous montrent tout d'abord les marchands venant de la campagne s'établir en ville (2). Mais la ville n'est pour eux, si l'on peut ainsi dire, qu'une base d'opérations. Ils n'y résident guère qu'en hiver. Dès que les chemins sont prati-

(1) *Décret*, 1re partie, dist. 88, c. 11. — Dès le XIIe siècle, les marchands accaparent les denrées pour les revendre à haut prix pendant les périodes de disette. Voy. un exemple caractéristique de 1125 dans Galbert, *Histoire du meurtre de Charles le Bon*, p. 7. Cf. F. Kurschmann, *Hungersnöte im Mittelalter*, pp. 132 et suiv.

(2) Voy. plus haut, p. 16.

cables et la mer ouverte à la navigation, ils partent (1). Leur commerce est essentiellement un commerce errant et c'est en même temps un commerce collectif. Car l'insécurité des routes et l'impuissance de l'individu isolé les obligent à se grouper. Réunis en gildes, en hanses, en « caritès », ils convoient leurs marchandises de ville en ville, présentant un spectacle tout à fait analogue à celui que fournissent encore de nos jours les caravanes de l'Orient (2). Ils achètent et ils vendent en commun, se répartissant les bénéfices au prorata de leurs mises dans l'expédition. Et le commerce qu'ils font aux marchés de l'extérieur est le commerce en gros et ne peut être que cela, car le commerce de détail, comme nous l'a montré la vie de Godric, est abandonné aux colporteurs ruraux. C'est par quantités qu'ils exportent et qu'ils ramènent le vin, le blé, la laine ou les draps (3). Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les règle-

(1) « Extraneus mercator vel aliquis transiens per regnum non habens certam mansionem infra vicecomitatum, sed vagans, qui vocatur piepowdrous » (1424-1453). Ch. Gross, The court of piepowder. (*The Quarterly Journal of Economics*, 1906, t. XX, p. 231, n. 4.) — Les *Gesta episcoporum Cameracensium* parlent au XI^e^ siècle d'un « mercator per multas terras cognitus ». *Mon. Germ. Hist. Script.*, t. VII, p. 498. — En 1128, les plaintes des Brugeois contre le comte Guillaume Cliton montrent, avec une clarté particulière, que le commerce se fait essentiellement à l'étranger : « Nos in terra hac (la Flandre) clausit, ne negociari possemus, imo, quidquid hactenus possedimus, sine lucro, sine negotiatione, sine acquisitione rerum consumpsimus ; unde justam habemus rationem expellendi illum a terra. » Galbert, *Loc. cit.*, p. 152. Il suffira d'ailleurs, pour se convaincre que le grand commerce, au XII^e^ siècle, est avant tout le commerce extérieur, de lire l'étude de V. Stein, Hansa. (*Hansische Geschichtsblätter*, 1909, t. XV, pp. 53 et suiv.)

(2) Le mot persan *caravanus* est même appliqué à Raguse aux expéditions des marchands, pour lesquelles des centaines de chevaux sont loués aux Vulaques des montagnes. Les marchands sont armés et commandés par un *capitaneus turme* désigné par la ville. Voy. C. Jirecek, Die Bedeutung von Ragusa in der Handelsgeschichte des Mittelalters. (*Almanak der K. Akad. der Wissenschaften*. Vienne, 1899, p. 382.)—Pour l'organisation analogue des hanses du Nord, voy. H. Pirenne, La Hanse flamande de Londres (*Bull. de l'Acad. roy. de Belgique* [Classe des lettres], 1899, pp. 80 et suiv.), et l'article de M. W. Stein cité plus haut, n. 1.

(3) Voy. par exemple une histoire de miracle rapportée par Herman de Tournai, *De miraculis S. Mariae Laudunensis*, montrant des marchands flamands, en 1114, partir pour l'Angleterre pourvus de 800 mares destinés à des achats de laine. La

ments qui nous ont été conservés. Les statuts de la hanse flamande de Londres, par exemple, excluent formellement de la compagnie les détaillants et les artisans (1).

Au reste, les associations marchandes du XI^e^ et du XII^e^ siècle n'ont rien d'exclusivement local. On y rencontre, les uns à côté des autres, des bourgeois de villes différentes. Elles nous apparaissent plutôt comme des organismes régionaux que comme des organismes urbains (2). On est encore bien loin de l'exclusivisme et du protectionnisme qui se manifesteront avec tant de force au XIV^e^ siècle. L'activité commerciale n'est gênée par aucun règlement restrictif. Le pouvoir municipal n'assigne pas de bornes à l'initiative des marchands, ne les oblige pas à se confiner dans tel ou tel genre de négoce, ne surveille pas leurs opérations. Pourvu qu'ils paient les droits fiscaux (*teloneum*, *conductus*, etc.) perçus par le prince territorial et les seigneurs justiciers au passage des ponts, le long des routes et des fleuves ou sur les marchés, ils sont affranchis de toutes entraves légales. Les seules restrictions qui s'opposent alors à la pleine liberté du commerce, ne viennent pas de l'autorité officielle, elles sont la conséquence de la pratique même de ce commerce (3). En effet, les diverses associations marchandes, gildes, hanses, etc., qui se rencontrent aux lieux de vente et d'achat s'opposent les unes aux autres en une concurrence brutale (4). Chacune d'elles exclut de

laine achetée est emmagasinée dans un grand bâtiment à Douvres. Cf. W. J. Ashley, The early history of the English woollen industry, p. 35. (*American Economic Association*, t. II.)

(1) H. Pirenne, *La hanse flamande de Londres*, p. 93.

(2) W. Stein, Hansa. (*Loc. cit.*, p. 111.) Cf. encore les détails fournis par G. Espinas, *La vie urbaine de Douai*, t. II, p. 713, sur l'association des marchands de laine de Douai, Cambrai, Dixmude, Gand et Ypres.

(3) M. Keutgen *Aemter und Zünfte*, pp. 119, 232, a mis parfaitement en lumière cette liberté du commerce à l'époque des gildes, laquelle contraste si nettement avec les restrictions qui apparaissent depuis que les villes adoptent le système des métiers. C'est seulement à partir de cette époque que l'on peut parler d'économie urbaine.

(4) Vestiges intéressants à Cologne, encore au XIII^e^ siècle, de l'état primitif des choses, dans la coutume du *hansin*. Voy. W. Stein, *loc. cit.*, pp. 82 et suiv.

toute participation à ses affaires les membres de toutes les autres. Mais ce n'est là qu'une situation de fait, ne s'appuyant sur aucun titre juridique. La force tient ici lieu de droit, et quelles que soient les différences de temps et de milieux, on ne peut s'empêcher de comparer le commerce du XI^e^ et du XII^e^ siècle à ce trafic sanglant qui mit aux prises aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, dans les comptoirs du Nouveau Monde, les marins hollandais, anglais, français et espagnols.

Nous conclurons donc que le commerce du moyen âge, à ses origines, se caractérise essentiellement par son caractère régional et par sa liberté. Et il n'est pas difficile de comprendre qu'il en ait été ainsi, si l'on s'avise de deux faits sur lesquels il importe d'attirer l'attention.

Tout d'abord, jusqu'à la fin du XII^e^ siècle, le nombre des villes proprement dites a été relativement restreint. Seuls les endroits favorisés par une situation géographique excellente ont attiré les marchands en nombre suffisant pour pouvoir entretenir un mouvement commercial de réelle importance. Dès lors, l'attraction de ces centres d'affaires sur leurs alentours a été beaucoup plus grande qu'on ne se l'imagine ordinairement. Toutes les localités secondaires se sont soumises à leur influence. Les marchands qui y résidaient, trop peu nombreux pour agir par eux-mêmes, se sont affiliés à la hanse ou à la gilde de la ville principale. La hanse flamande, que nous avons déjà citée, le prouve jusqu'à l'évidence, en nous montrant les commerçants de Dixmude, de Damme, d'Oudenbourg, d'Ardenbourg, etc., se faisant recevoir dans la hanse de Bruges (1).

En second lieu, à l'époque où nous nous trouvons (XI^e^-XII^e^ siècle), les villes s'adonnent bien plus au commerce qu'à l'industrie. On n'en pourrait guère citer qui se présentent dès lors comme des centres manufacturiers (2). La concentration des

(1) H. PIRENNE, *La hanse flamande de Londres*, pp. 89 et suiv.

(2) Je n'entends parler ici que de centres manufacturiers produisant pour l'exportation, comme ont été, depuis le commencement du XIII^e^ siècle par exemple, les villes drapières de Flandre ou Florence. Il est certain que, depuis

artisans dans leurs murs est encore incomplète. Si leurs marchands exportent, à côté des produits du sol, tels que le vin et le blé, quantité d'objets fabriqués, tels que, par exemple, les draps, il est plus que probable que ceux-ci, pour la plus grande partie, étaient confectionnés à la campagne (1).

La nature du commerce primitif s'explique sans peine si l'on admet ces observations. Elles rendent compte, en effet, et de la liberté des marchands et de ce caractère d'exportateurs en gros qu'ils présentent si nettement et qui empêche de les faire rentrer dans le cadre où la théorie de l'économie urbaine prétend les enserrer. Au rebours de ce que l'on croit généralement, il apparaît donc qu'avant le XIII^e^ siècle nous nous trouvons en présence d'une époque de libre expansion capitaliste. Sans doute, le capitalisme de ce temps est un capitalisme collectif; ce sont des groupes, ce ne sont point des individus isolés qui en sont les instruments. Sans doute encore, il se contente de méthodes très simples et assez brutales. Les expéditions commerciales dans lesquelles se concentre essentiellement son activité exigent pour réussir une endurance, un courage, une force physique que des

le XI^e^ siècle, les villes possèdent des artisans travaillant pour l'alimentation locale. Mais ce ne peut avoir été que du jour où le commerce a fait affluer dans certains grands centres la matière première, que les travailleurs y auront été attirés en quantité. Le contraire ne se concevrait pas. L'industrie d'exportation a dû suivre immédiatement le commerce.

(1) On manque malheureusement de sources anciennes relatives à la concentration des artisans dans les villes manufacturières. Mais lorsqu'on voit de nombreux foulons et tisserands des villages entourant Ypres prendre part à la grande révolte des ouvriers drapiers de cette ville en 1281 (WARNKOENIG-GHELDOLF, *Histoire de Flandre*, t. V, pp. 389 et suiv.), on ne peut douter qu'ils avaient les mêmes griefs contre les marchands et que, par conséquent, ils travaillaient pour eux. Ce n'est d'ailleurs qu'à partir du jour où les villes flamandes sont gouvernées par les métiers, c'est-à-dire depuis le commencement du XIV^e^ siècle, qu'elles se font accorder par le comte des privilèges interdisant l'industrie à la campagne. Voyez G. ESPINAS et H. PIRENNE, *Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière en Flandre*, t. I, pp. 562, 571; t. II, pp. 399, 400, 404, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 621, 622.

stades plus avancés de l'évolution économique ne requerront plus. Mais elles n'exigent pas que cela. Sans la faculté de calculer et de combiner, elles demeureraient stériles. Si bien que nous pouvons dire que, dès les origines, ce que l'on trouve à la base du capitalisme, c'est l'intelligence, dont Georges Hansen a si bien montré jadis qu'elle est la cause efficiente de la formation de la bourgeoisie (1).

Les fortunes acquises dans le commerce errant n'ont pas tardé à transformer leurs détenteurs en prêteurs d'argent. Depuis le commencement du XII[e] siècle, la noblesse et les monastères recourent de plus en plus fréquemment à leur bourse (2). Si dangereuses qu'elles fussent (3), ces opérations n'en étaient pas moins fort profitables. Elles se multiplièrent et s'agrandirent au XIII[e] siècle. Les princes et les villes eurent recours à leur tour aux capitaux bourgeois (4). Au commencement du règne

(1) G. Hansen, *Die drei Bevölkerungsstufen*, 1889, pp. 118 et suiv.

(2) Vers 1082, des *mercatores* de Liége prêtent de l'argent à l'abbé de Saint-Hubert pour lui permettre d'acheter la terre de Chevigny. (*La chronique de Saint-Hubert*, éd. Hanquet, p. 121.) Mais c'est surtout la petite noblesse qui, au XIII[e] siècle, s'endette chez les bourgeois. La charte de Saint-Omer d'avant 1168 (Giry, *Histoire de la ville de Saint-Omer*, p. 391, § 46) mentionne cette pratique comme tout à fait courante : « Si quis burgensis alicui militi sua crediderit et ille sua vi suaque arrogancia reddere noluerit, majori communionis proclamacionem faciet; major vero in ecclesiis per preconem palam faciet; deinde si quis post predictam querimoniam ei aliquid crediderit, primus clamator super vicinum suum, duorum testimonio de communione convictum, sua consequi poterit. » Pour des exemples concrets, voy. Jacques de Vitry, Vita S. Mariae Oniacensis. (*Acta SS. Boll.* Juin, t. V, p. 560.)

(3) Voy. le texte de Saint-Omer cité à la note précédente. Cf. l'histoire du riche marchand Ertaut de Nogent, rapportée par Joinville, *Histoire de saint Louis*, éd. N. de Wailly, p. 33, lequel est exploité par le comte de Champagne et ses chevaliers. Un « dit » artésien du XIII[e] siècle parle des bourgeois faillis qui vont finir leurs jours à l'hôpital, au détriment des vieillards et des infirmes. A. Jeanroy et H. Guy, *Chansons et dits artésiens du XIII[e] siècle*, p. 88.

(4) Les rois recourent déjà aux financiers à la fin du XII[e] siècle. Voy. J. Jenkinson et M. T. Stead, William Cade, a financier of the XII[th] century. (*English Historical Review*, 1913, pp. 209 et suiv.)

de Philippe-Auguste en Flandre, Arras est devenue par excellence une ville de banquiers.

> Atrabatum... potens urbs antiquissima, plena
> Divitiis, inhians lucris et foenore gaudens (1).

Le seul moyen de consolider leur fortune et leur crédit était, pour les bourgeois, l'accaparement du sol. Une bonne partie de leurs gains est consacrée à l'achat d'immeubles, et le sol qu'ils acquièrent ainsi, c'est tout d'abord le sol de la ville où ils résident (2). Dès le commencement du XIII[e] siècle, on le voit appar-

(1) Guillaume le Breton, Philipidis. (*Mon. Germ. Hist. Script.*, t. XXVI, p. 321.) Au milieu du XIII[e] siècle, la richesse et l'avarice des financiers artésiens excitent la verve des poètes urbains. Voy. A. Guesnon, La satire à Arras au XIII[e] siècle (dans *Le Moyen âge*, 1889, pp. 156 et suiv.; 1900, pp. 1 et suiv.). — Il n'est pas douteux que, dès le commencement du XIII[e] siècle, les gens désireux d'augmenter leurs revenus confiaient des fonds aux marchands-financiers pour les faire fructifier. Sainte Yvette de Huy, morte en 1228, agit ainsi à l'instigation de son père, qui craint de la voir ruiner la famille par ses aumônes, et qui lui conseille « ut pecunia ex substantiola sua publicis negotiationibus accomodaretur, ut supercrescentis lucri negotiantium particeps esset, sicut multi et honesti secundum saeculum idem facere consueverant ». *Acta SS. Boll.* Janv., t. I, p. 868.

(2) Pas un seul texte, à ma connaissance, ne peut être invoqué en faveur de l'opinion, jadis soutenue par Arnold, *Geschichte des Eigentums in den deutschen Städten* (1861), et qui consiste à envisager la propriété foncière des bourgeois patriciens, telle qu'elle apparaît si largement au XIII[e] siècle, comme ayant son origine dans la propriété des anciens habitants fixés dans les *civitates* et les *castra* de l'époque franque. Cette hypothèse est d'ailleurs généralement abandonnée. Cf. G. Des Marez, *Etude sur la propriété dans les villes du moyen âge et spécialement en Flandre*, pp. 26 et suiv. Sans doute, à partir du XII[e] siècle, le droit urbain exige fréquemment du bourgeois la propriété d'une terre ou d'une maison. Mais il y est question de terres ou de maisons acquises. Il suffira de citer à ce propos la charte de Laon (Giry, *Recueil*, p. 18) : « Quicumque in pace ista recipietur, infra anni spacium aut domum sibi edificet, aut vineas emat, aut tantum sue mobilis substantie in civitatem afferat per que justiciari possit, si quid forte in eum querele evenerit. » Les textes abondent, d'ailleurs, qui nous montrent les marchands employant leurs bénéfices à l'achat de propriétés foncières. Le plus ancien et en même temps le plus intéressant que je connaisse se rapporte au Cambraisien Wérimbold, dans le premier quart du XII[e] siècle. Les *Gesta episcopo-*

tenir par blocs à une aristocratie de patriciens, de *viri hereditarii*, de *divites*, de *majores*, dans lesquels il est impossible de ne pas reconnaître les descendants des hardis voyageurs des gildes et des hanses. L'accroissement continu de la population bourgeoise a pour conséquence de les enrichir de plus en plus. Car à mesure que de nouveaux habitants viennent se fixer dans les villes et que le nombre des maisons s'accroît, la rente du sol augmente en proportion. Aussi, dès le commencement du XIII[e] siècle, les petits-fils des marchands primitifs abandonnent-ils bien souvent le commerce pour se contenter de vivre confortablement du revenu de leurs terres. Ils disent adieu aux agitations et aux hasards de la vie errante. Ils résident désormais dans leurs maisons de pierre, dont les créneaux et les tours s'élèvent au-dessus des toits de chaume des habitations en bois de

---

rum Cameracensium, éd. Ch. De Smedt, p. 125, nous racontent l'histoire de la fortune rapide qu'il fit après avoir épousé la fille d'un riche bourgeois :

Argenti lucris inhiant
et horrea magnificant
et omnia quae congregant
duplicitер multiplicant.
Sic, computatis mensibus,
in modicis temporibus
census accrescunt censibus
et munera muneribus
. . . . . .
Werimboldus propterea
sua favente femina,
sibi suisque propria
paravit edificia.

Ces détails sont confirmés par les chartes. En 1121, Werimbold rachète à l'évêque un tonlieu dans l'intérêt des habitants de la ville. (LE GLAY, *Glossaire topographique du Cambrésis*, p. 34.) En 1138, son fils fait une donation à l'abbaye de Lobbes. (HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, t. I, p. 71.) Sur la formation de la propriété foncière des marchands, cf. G. DES MAREZ, *Op. cit.*, pp. 11 et suiv.; pp. 44 et suiv. Au XIII[e] siècle, quantité de grands bourgeois achètent en outre, hors des villes, des terres souvent fort étendues. Voy. G. ESPINAS, *La vie urbaine de Douai au moyen âge*. Pièces justificatives, n[os] 91, 720, 757, 786, 846.

leurs locataires ou de leurs censitaires (1). Ils prennent en mains l'administration municipale; ils monopolisent dans leurs familles les sièges de l'échevinage ou du conseil urbain. Quelques-uns même, par d'heureux mariages, s'allient à la petite noblesse et commencent à modeler leur genre de vie sur celui des chevaliers (2).

IV

Mais pendant que ces premières générations de capitalistes se retirent du commerce et s'enracinent dans la terre, des changements importants s'accomplissent dans l'organisation économique. Tout d'abord, à mesure qu'elles grandissent, les villes prennent un caractère de plus en plus industriel. Les artisans du plat pays s'y établissent en masse, désertant la campagne. En même temps, plusieurs d'entre elles, favorisées par l'abondance des matières premières fournies par la région qui les entoure, commencent à s'adonner spécialement à certains genres de fabrication : draperie ou métallurgie. Enfin, autour des agglomérations principales, quantité de localités secondaires se développent, si bien que toute l'Europe occidentale, au cours du XIII[e] siècle, se couvre d'une floraison serrée de villes grandes ou petites. Les unes, et c'est de beaucoup le plus grand nombre, se contentent forcément d'un commerce local. Leur production est déterminée par les besoins de leur population propre et de celle de la banlieue qui s'étend autour de leurs murailles dans un rayon de deux ou trois lieues. Les autres, au contraire, plus clairsemées, mais aussi bien plus puissantes, se développent essentiellement par une industrie d'exportation, produisant, comme par exemple la draperie des grandes cités flamandes ou italiennes, non point pour leur marché local, mais pour le

---

(1) G. DES MAREZ, *Op. cit.*, pp. 45 et suiv.

(2) Voy. par exemple JACQUES DE VITRY, Vita S. Mariae Oniacensis. (*Acta SS. Boll.* Juin, t. V, p. 560.)

marché européen, constamment extensible (1). D'autres encore, jouissant des avantages que leur fournit la proximité de la mer, se livrent à la navigation et s'adonnent à l'industrie des transports, comme tant de ports de l'Italie, de la France, de l'Angleterre et surtout de l'Allemagne du Nord.

C'est aux villes à marché local et à elles seules que répond sans conteste la théorie de l'économie urbaine à laquelle M. Bücher a attaché son nom (2). L'échange direct du producteur au consommateur, le protectionnisme strict écartant l'étranger à l'avantage des bourgeois, les règlements minutieux qui circonscrivent dans des limites étroites l'activité du marchand et de l'artisan, bref tous les traits d'une organisation dont le but évident est d'entretenir et de sauvegarder, en leur assignant à chacun sa place et son rôle, les divers membres de la communauté, se rencontrent et s'expliquent sans peine dans les villes dont la clientèle se limite à l'étendue de leur banlieue. Ici, on peut parler à bon droit d'économie anticapitaliste. Ici, on ne rencontre ni grands entrepreneurs ni grands commerçants. La nécessité toutefois d'approvisionner la bourgeoisie en denrées qu'elle ne produit pas ou ne peut trouver dans ses environs, épiceries, étoffes de luxe, vins dans les pays du Nord, a fait naître un groupe de marchands exportateurs dont la condition s'élève au-dessus de celle de leurs concitoyens. Mais ils ne peuvent passer, pour peu qu'on les examine, pour une classe de grands marchands de profession. S'ils achètent en gros aux marchés de l'extérieur, c'est pour revendre en détail. Ils n'écoulent leurs marchandises que

(1) En 1222, l'abbaye de Saint-Vaast constate que les grands marchands d'Arras « emunt in foro nostro (à Arras) non ad usum civitatis suae sed ut exportent et discurrant per nundinas longinquas et per Lombardiam ». A. Guesnon, *Introduction au livre rouge de la vintaine d'Arras*. Paris, 1898, p. 20. Pour le caractère de l'industrie des villes flamandes, cf. en général H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. I, 3e édit., pp. 270 et suiv.; spécialement pour Douai, G. Espinas, *La vie urbaine de Douai*, t. II, pp. 728 et suiv.; pour Florence, A. Doren, *Die Florentiner Wollentuchindustrie*, pp. 170 et suiv.

(2) Cf. F. Keutgen, Hansische Handelsgesellschaften. (*Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, 1906, t. IV, p. 285.)

par parcelles et, comme les *Gewandschneider* des villes allemandes, ils ne s'élèvent pas au-dessus du niveau de gros boutiquiers (1).

Mais il ne faut pas généraliser cet état de choses au point de méconnaître le rôle du grand commerce et du capitalisme pendant la seconde partie du moyen âge. Non seulement il subsiste, mais il se perfectionne. Des instruments de crédit, tels que la lettre de foire et la lettre de change, apparaissent (2). Le commerce de l'argent se développe à côté du commerce des marchandises, et malgré la prohibition du prêt à intérêt, il fait des progrès toujours plus rapides. Les coutumes des foires, celles surtout des foires de Champagne, où se rencontrent les marchands des deux régions économiquement les plus avancées, l'Italie et les Pays-Bas, donnent naissance à un véritable droit commercial. La circulation monétaire s'élargit et se régularise : la frappe de l'or, abandonnée depuis l'époque mérovingienne, reprend au milieu du XIIIe siècle. La sécurité augmente sur les grandes routes. On relève les anciens ponts romains et çà et là déjà on creuse des canaux et l'on construit des écluses. Enfin, les instal-

(1) C'est ce que M. G. von Below a parfaitement mis en lumière dans sa remarquable étude : Grosshändler und Kleinhändler im deutschen Mittelalter. (*Jahrbücher für Nationalœkonomie und Statistik*, 1900, t. LXXV, pp. 1 et suiv.) M. von Below ne s'occupe d'ailleurs que de l'Allemagne. Mais il me paraît certain que les marchands italiens du XIVe et du XVe siècle sont des marchands en gros proprement dits. Il en est de même, à mon avis, dans les villes flamandes. Il suffira de citer les règlements qui limitent l'achat des sayes par un bourgeois à 400 ou 500 par an. (Espinas et Pirenne, *Recueil*, t. I, pp. 363, 373.) De tels achats sont donc considérés comme normaux. Il faut constater de plus qu'on ne limite que les achats de sayes et non ceux de draps proprement dits. Il est caractéristique de constater que dans les villes manufacturières de Flandre, le nombre des détailleurs de drap (*Lakensniders*) analogues aux Gewandschneider allemands est fort petit. De plus, ils ne vendent pas chez eux, mais à la halle, et ne peuvent débiter presque exclusivement que des draps fabriqués en ville. (Espinas et Pirenne, *loc. cit.*, p. 278.)

(2) Les plus anciens sont de l'extrême fin du XIIe siècle. Sur les instruments de crédit en général, voy. L. Goldschmidt, *Universalgeschichte des Handelsrechts*, pp. 417 et suiv.; P. Huvelin, *Essai historique sur le droit des marchés et des foires*, pp. 552 et suiv. Cf. pour la Flandre G. Des Marez, *La lettre de foire à Ypres au XIIIe siècle*.

installations commerciales de l'époque antérieure devenues insuffisantes sont remplacées par des bâtiments plus vastes et plus luxueux, dont les halles d'Ypres, avec leur façade de 133 mètres de longueur, sont sans doute le plus majestueux spécimen.

De tout cela l'influence s'est fait sentir sans tarder aux villes que leur industrie d'exportation ou leur navigation élevaient au dessus de leurs voisines. Les documents abondent qui nous y attestent l'existence d'hommes d'affaires entretenant avec le dehors les relations les plus étendues, exportant et important par centaines les sacs de laine, les ballots de drap, les tonneaux de vin, ayant sous leurs ordres tout un personnel de « facteurs » ou de « sergents » (1) (*nuntii, servientes, valets*, etc.), dont les lettres de crédit se négocient aux foires de Champagne, engagés dans quantité de sociétés commerciales (2) et qui font aux princes, aux monastères, aux villes à court d'argent, des avances montant à plusieurs milliers de livres (3). Pour ne citer ici que

(1) Huvelin, *Op. cit.*, pp. 501 et suiv.

(2) F. Keutgen, Hansische Handelsgesellschaften. (*Vierteljahrschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte*, 1906, t. IV, pp. 278 et suiv.) On a tiré parti du faible taux des capitaux individuels engagés dans ces sociétés pour refuser à leurs membres la qualité de capitalistes. Mais c'est que l'on n'a pas pris garde que chacun d'eux est intéressé ordinairement dans un grand nombre de sociétés à la fois. Cela s'explique de soi-même par le risque que couraient alors les capitaux, qu'il était par conséquent prudent de diviser. D'autre part, un marchand faisant de grandes affaires ne pouvait toutes les surveiller sur place. De là, la nécessité de pouvoir compter sur des associés qui agissaient pour lui à l'extérieur, comme lui-même agissait pour eux sur place. Cf. G. Mollwo, *Das Handlungsbuch von Hermann und Johann Wittenborg*, p. xlix.

(3) Le commerce des marchandises et le commerce de l'argent se développent ensemble et sont pratiqués, au moins jusque vers la fin du XIII^e^ siècle, par les mêmes personnes. Avant cette date, en règle générale, tout négociant important est en même temps banquier. Un texte artésien du commencement du XIII^e^ siècle le dit en propres termes : « Filius mercatoris quandoque non est mercator sed usurarius, et e converso. » A. Guesnon, *Introduction au livre rouge de la vintaine d'Arras*, p. 20. Cf. J. Kulischer, Warenhändler und Geldausleiher im Mittelalter. (*Zeitschrift für Volkswirtschaft*, 1908, t. XVII.) Mais à partir de la fin du XIII^e^ siècle, sans que cet état de choses ait disparu complètement, les opérations de banque se concentrèrent en grande partie aux mains des financiers italiens.

quelques chiffres, rappelons seulement qu'en 1273 la compagnie des Scotti de Plaisance exporte des laines d'Angleterre pour une somme de 21,400 marcs sterling, ou de 1,600,000 francs valeur métallique (1). En 1254, quelques bourgeois d'Arras fournissent 20,000 livres au comte de Guines, prisonnier du comte de Flandre, pour lui permettre de payer sa rançon (2). En 1339, trois marchands de Malines avancent 54,000 florins (700,000 francs) au roi Edouard III (3).

Néanmoins, si considérable qu'ait été le commerce capitaliste depuis le milieu du XIII^e^ siècle, il ne jouit plus de la liberté d'allures qu'il avait présentée auparavant. A mesure même que l'on s'avance vers la fin du moyen âge, on le voit soumis à des entraves toujours plus nombreuses et plus pesantes. C'est qu'il doit compter désormais avec la législation municipale. Chaque ville s'abrite maintenant derrière le rempart du protectionnisme. Si les plus puissantes d'entre elles ne peuvent repousser l'étranger dont elles vivent, elles lui imposent une réglementation minutieuse dont le but est de garantir contre lui la situation de leurs bourgeois (4). Elles le forcent à recourir dans ses achats à l'intermédiaire de leurs « hôtes » et de leurs « courtiers » ; lui interdisent d'introduire chez elles des objets fabriqués pouvant entrer en concurrence avec ceux qu'elles produisent; le soumettent au droit d'étape, l'exploitent par la perception de taxes de toute espèce, de balance, de mesurage, de sortie, etc. (5).

Dans les villes surtout où s'est accomplie la révolution populaire qui a eu pour résultat de faire passer le pouvoir des mains

(1) A. Schaube, Die Wollausfuhr Englands vom Jahre 1273. (*Vierteljahrschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte*, 1908, t. VI, p. 183.)

(2) A. Duchesne, *Histoire des maisons de Guisnes, d'Ardres et de Gand*, p. 289.

(3) Rymer. *Foedera*, t. II, 4^e^ partie, p. 49.

(4) Voy. par exemple, à cet égard, les plaintes des marchands étrangers en 1280 contre les Brugeois. R. Haepke, *Brügges Entwickelung zum Mittelalterlichen Weltmarkt*, p. 264.

(5) Au contraire, les princes territoriaux cherchent à les favoriser. Comparez par exemple, en Flandre, à cet égard, la conduite du comte et celle de Bruges. Voy. H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. I, 3^e^ édit., p. 260.

lu patriciat à celles des corporations de métiers, la méfiance à l'égard du capital est poussée aussi loin qu'elle peut aller sans anéantir l'industrie urbaine. Les artisans des métiers produisant pour l'exportation — les tisserands et les foulons, par exemple, dans les villes de Flandre — essaient d'échapper à la sujétion les marchands qui les emploient (1). Non seulement les statuts municipaux fixent les salaires et réglementent les conditions du travail, mais ils restreignent aussi l'indépendance du marchand, même en matière purement commerciale. Il suffira de mentionner ici, comme une de leurs stipulations les plus caractéristiques, la défense faite au marchand de drap d'être en même temps marchand de laine, défense inspirée à l'évidence de la préoccupation d'empêcher des opérations pouvant influer défavorablement sur les prix et sur la rétribution de l'ouvrier (2).

Mais ce n'est pas seulement le pouvoir municipal qui s'attaque aux spéculations enfantées par l'esprit capitaliste. L'Église vient à sa rescousse et interdit pêle-mêle sous le nom d'usure le prêt à intérêt, les marchés à terme (3), les monopoles et en général tout bénéfice excédant la mesure du « justum pretium (4) ». Sans doute, ces interdictions mêmes attestent l'existence des abus qu'elles prétendent combattre et leur fréquence démontre qu'elles ne parvinrent jamais à en triompher. Il n'en est pas moins vrai qu'elles étaient fort gênantes et que la pratique des grandes affaires s'en trouva singulièrement compliquée.

Elle le fut encore par la spécialisation croissante du commerce. Au début, les marchands s'étaient livrés à la fois aux opérations les plus différentes. Errant de marché en marché, ils achetaient

(1) H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. I (3e édit.), p. 373.

(2) Espinas et Pirenne, *Recueil*, t. II, p. 391.

(3) On a nié à tort l'existence des marchés à terme au moyen âge. Voy. un exemple de 1284 dans G. Des Marez, *La lettre de foire à Ypres*, p. 200, n° 109.

(4) F. Schneider, Das kirchliche Zinsverbot und die kuriale Praxis im XIII Jahrhundert, dans *Festgabe für H. Finke*, 1904, pp. 135 et suiv.; Schaub, *Der Kampf gegen den Zinswucher, ungerechten Preis und unlautern Handel im Mittelalter;* F. Schneider, Neue Theorien über das kirchliche Zinsverbot. (*Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, 1907, t. V, pp. 292 et suiv.)

et revendaient sans éprouver la nécessité de concentrer leur activité sur tel ou tel genre de produits ou de denrées. Or il n'en va plus de même à partir des environs de 1250. L'évolution économique a eu pour conséquence de localiser certaines industries et de restreindre certaines branches de trafic aux groupes de commerçants les plus aptes à leur exercice. C'est ainsi que, par exemple, dans le courant du XIIIe siècle, la draperie fine devient le monopole des villes de Flandre et la banque celui de tant de compagnies marchandes de Lombardie, de Provence ou de Toscane. Dès lors, la vie commerciale cesse de s'épancher pour ainsi dire au hasard. Elle a quelque chose de moins arbitraire, de plus savant et par conséquent de plus malaisé (1).

Les conditions qui s'imposent dès lors au commerce ont achevé d'en détourner les patriciens, devenus d'ailleurs, comme on l'a dit plus haut, une classe de propriétaires fonciers. Et la place qu'ils laissent vide est occupée par des hommes nouveaux chez lesquels, comme chez leurs prédécesseurs, l'intelligence est l'instrument essentiel de la fortune (2). Les facultés intellectuelles que les premiers ont développées dans le commerce errant, ceux-ci les appliquent à tourner les obstacles que leur suscitent et la réglementation municipale du commerce et la législation ecclésiastique sur les affaires d'argent (3). Beaucoup d'entre eux trouvent une source abondante de profits en se

(1) Cette spécialisation du commerce ne fut d'ailleurs que relative. Jusqu'à la fin du moyen âge, quantité de marchands ont continué à pratiquer l'importation et l'exportation de toutes sortes de produits et de denrées.

(2) Voir, par exemple, comme type de ces *homines novi*, Tideman von Lemberg à Cologne (Hansen, Der englische Staatscredit, pp. 402 et suiv. *Hansische Geschichtsblätter*, 1910, t. XVI). A Florence, les Franzesi, les fameux banquiers de Philippe le Bel, ont pour ancêtre un petit seigneur féodal. Pour les origines des Médici et des Doria, voy. Sieveking, *loc. cit.*, p. 87. Dante, *Inferno*, XVI, 73, s'élève contre la *gente nuova* et les *subiti guadagni*. Cf. Davidsohn, *op. cit.*, t. IV, p. 269.

(3) Sur les procédés employés par eux, voy. J. Kulischer, Warenhändler und Geldausleiher im Mittelalter. (*Zeitschrift für Volkswirtschaft*, etc., 1908, t. XVII, pp. 242 et suiv.)

consacrant au courtage (1). D'autres, dans les villes industrielles, exploitent sans vergogne et au mépris des règlements les artisans qu'ils occupent. A Douai, par exemple, Jehan Boinebroke (1280-1310) réussit à s'asservir une quantité de travailleurs en leur faisant des avances de laines ou d'argent qu'ils sont hors d'état de lui restituer et qui les mettent par conséquent à sa merci (2). Les plus opulents ou les plus hardis profitent des besoins d'argent sans cesse grandissants des princes territoriaux et des rois pour devenir leurs banquiers. On sait que ce sont des capitalistes lombards qui ont permis à Édouard III de préparer ses campagnes contre la France (3), et, tout récemment, l'histoire de Guillaume Servat de Cahors (1280-1320) nous a montré un homme qui, parti de rien, comme Godric au XI^e siècle, accumule en quelques années une fortune considérable, fournit au roi d'Angleterre la dot d'une de ses filles, prête de l'argent au roi de Norwège, prend à ferme le tonlieu des laines à Londres, et, aussi dénué de scrupules qu'il est adroit au gain, n'hésite pas à tremper dans de louches spéculations sur les monnaies (4). Et combien d'autres financiers ne connaissons-

(1) A Gand, en 1340-1345, il y a de 21 à 23 courtiers (*makelaeren*) fournissant 2000 livres parisis de caution. De Pauw et Vuylsteke, *De Rekeningen der Stad Gent*, t. II, pp. 543 et suiv.

(2) G. Espinas, Jehan Boine Broke, bourgeois et drapier douaisien. (*Vierteljahrschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte*, 1904, t. II, pp. 34 et suiv.) Ce Boine Broke nous représente le type de l'entrepreneur capitaliste tel qu'il a dû exister à un grand nombre d'exemplaires dans toutes les villes drapières de la Flandre. On ne pourrait comprendre sans cela la haine des ouvriers pour les drapiers qui les employaient. Cf. H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. I (3^e édit.), p. 373, t. II (2^e édit.), p. 65.

(3) Pour les rapports des capitalistes avec la couronne d'Angleterre, voy. R. J. Whitwell, Italian bankers and the English crown. (*Transactions of the Royal Historical Society*, 1903, t. XVII.) Bond, Extract from the liberate rolls relatives to the loans supplied by italian merchants to the kings of England. (*Archæologia*, 1840, t. XXVIII.) Pour la participation des capitaux allemands aux emprunts royaux, cf. J. Hansen, Der Englische Staatscredit unter König Eduard III und die hansischen Kaufleute. (*Hansische Geschichtsblätter*, 1910, t. XVI, pp. 323 et suiv.)

(4) F. Arens, Wilhelm Servat von Cahors als Kaufmann zu London. (*Vierteljahrschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte*, 1913, t. XI, pp. 477 et suiv.) — Les

nous pas dont la carrière est toute semblable : Thomas Fin, à la cour des comtes de Flandre (1), les Bernier à celle des comtes de Hainaut, les Tote Gui, les Vane Gui, à celle des rois de France, pour ne rien dire ici des innombrables Italiens chargés par les papes des divers services de la fiscalité pontificale, de ces *mercatores Romanam curiam sequentes* parmi lesquels se rencontrent les ancêtres des grands Médici du XV^e siècle (2).

V.

Cette seconde classe de capitalistes, entrepreneurs industriels, courtiers, marchands et financiers, qui a succédé aux capitalistes des hanses et des gildes, est entraînée à son tour, dans le courant du XV^e siècle, sur la pente du déclin. Les progrès de la navigation, les découvertes des Portugais, puis des Espagnols, la formation de grands États monarchiques luttant entre eux pour l'hégémonie, commencent à bouleverser la situation économique au milieu de laquelle elle avait grandi et à laquelle elle s'était adaptée. La direction des courants commerciaux se modifie. Dans le Nord, la marine anglaise et la marine hollandaise se substituent peu à peu à celle de la Hanse. Dans la Méditerranée, le commerce se concentre à Venise et à Gênes. Aux bords de l'Atlantique, Lisbonne attire le marché des épices et Anvers, se substituant à Bruges, devient le rendez-vous du commerce européen. Le XVI^e siècle voit s'accélérer ce mouve-

opérations auxquelles se livrent les financiers du XIV^e siècle sont parfois de simples escroqueries. Voy., par exemple, comment Renaud de Schônau en 1340 trompe le comte de Juliers qui l'a chargé de réclamer une dette au roi d'Angleterre en employant les fonds de la créance à une habile spéculation qui l'enrichit. De Chestret de Haneffe, Renaud de Schônau, sire de Schoonvorst. (*Mém. de l'Acad. roy. de Belgique*, 1892, t. XLVII, p. 14.)

(1) V. Fris, Thomas Fin, receveur de Flandre. (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 1900, 5^e série, t. X, pp. 8 et suiv.)

(2) Schneider, Die finanziellen Beziehungen der Florentinischen Banquiers zur Kirche. (*Schmollers Forschungen*, t. XVII.)

ment, que favorisent à la fois des causes morales, politiques et économiques : essor intellectuel de la Renaissance, épanouissement de l'individualisme, grandes guerres suscitant la spéculation, perturbation de la circulation monétaire par suite de l'afflux des métaux précieux provenant du nouveau monde. De même que la science du moyen âge disparait et que l'humaniste se substitue au scolastique, de même une économie nouvelle s'élève par-dessus l'antique économie urbaine. L'État soumet les villes à sa puissance supérieure. Il restreint leur autonomie politique en même temps qu'il affranchit le commerce et l'industrie de la tutelle qu'elles ont fait jusqu'alors peser sur eux. C'en est fait du protectionnisme et de l'exclusivisme des bourgeoisies. Si les corporations de métiers continuent à subsister, elles ne dominent plus l'organisation du travail. De nouvelles industries apparaissent qui, pour échapper à la surveillance tatillonne des autorités municipales, s'établissent à la campagne. A côté des anciennes villes privilégiées qui végètent, de jeunes centres manufacturiers se constituent pleins de force et d'exubérance; en Angleterre : Sheffield, Birmingham, Liverpool; en Flandre : Hondschoote, Armentières; Verviers, dans le pays de Liége [1].

L'esprit qui se manifeste maintenant dans le monde des affaires est ce même esprit de liberté qui anime le monde intellectuel [2]. Dans une société en voie de transformation,

[1] H. Pirenne, Une crise industrielle au XVI^e siècle. (*Bull. de l'Acad. roy. de Belgique* [Classe des lettres], 1905.)

[2] L'auteur anonyme du mémoire sur la révolte de Gand contre Charles-Quint en 1540 prévoit que la perte des privilèges économiques de la ville favorisera sa prospérité à l'avenir, car « les marchands qui toujours désirent libertez pour faire leurs marchandises ne voulaient hanter, fréquenter, ni habiter Gand », à cause des franchises excessives de ses bourgeois. Voy. H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. III (2^e édit.), p. 128. Cf. *Ibid.*, pp. 267 et suiv., le contraste que présente la politique libérale d'Anvers au XV^e et au XVI^e siècle, avec le protectionnisme étroit dans lequel Bruges s'obstine. — J. Hartung, Aus dem Geheimbuche eines deutschen Handelshauses im XVI. Jahrhundert (*Zeitschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte*, 1898, t. VI), considère que le grand capitalisme industriel se développe en Allemagne à partir du milieu du XVI^e siècle.

l'individu affranchi se permet toutes les audaces. Il méprise la tradition, il s'abandonne avec ivresse à sa virtuosité. Plus de limites à la spéculation, plus d'entraves pesant sur le commerce, plus d'intervention du pouvoir dans les rapports entre employeurs et salariés. Le plus habile l'emporte. La concurrence jusqu'alors tenue en bride se déchaine [1]. En quelques années, d'énormes fortunes s'échafaudent, d'autres s'engloutissent dans de retentissantes banqueroutes. La bourse d'Anvers est un pandémonium où se coudoient banquiers, marins au long cours, agioteurs, praticiens du marché à terme, marchands millionnaires, escrocs et aventuriers auxquels tous les moyens sont bons, y compris l'assassinat, pour parvenir à la richesse.

Cet ébranlement du monde économique a eu pour résultat de faire passer le rôle joué par les capitalistes de la fin du moyen âge à une classe d'hommes nouveaux. Bien rares sont les descendants des gens d'affaires du XIV^e siècle parmi ceux du XV^e et du XVI^e siècle. Désorientés par le cours des événements, ils n'ont pas voulu compromettre leur fortune acquise. On voit la plupart d'entre eux se tourner vers les carrières administratives, entrer au service de l'État comme membres des conseils de justice ou de finances et ambitionner la noblesse de robe qui, d'heureux mariages aidant, conduira leurs fils au sein de la vraie noblesse. Quant aux « nouveaux riches » de l'époque, ils nous apparaissent presque tous comme des parvenus. C'est un parvenu que Jacques Cœur, en France; ce sont des parvenus que les Fugger et tant d'autres financiers allemands, les Her-

[1] Voy. dès le commencement du XV^e siècle, les plaintes contre les tentatives de monopole des sociétés de commerce. Exemples dans von Below, *Grosshändler*, pp. 8 et suiv. L'accaparement des denrées n'était d'ailleurs pas en soi une pratique nouvelle. On en a des exemples au XII^e siècle (voy. p. 21, note 1). Au commencement du XIV^e siècle, on accuse, à Bruges, Robert de Cassel de chercher à constituer une *enninghe* pour acheter tout l'alun exporté en Flandre et en dominer les prix (*Ann. de la Soc. d'Émulation de Bruges*, 1841-1854, 2^e sér., t. IX, p. 369). Mais avant le XV^e siècle, la résistance opposée à ces entreprises les avait empêchées de réussir.

wart, les Seiler, les Manlich, les Haug, sur les familles desquels nous ne sommes guère renseignés avant le XV^e^ siècle ; ce le sont, enfin, que les Frescobaldi et les Gualterotti de Florence, ou ce Gaspar Ducci de Pistoie, le plus représentatif, peut-être, des coureurs de fortune de l'époque (1). Plus tard, quand Amsterdam aura hérité de l'hégémonie commerciale d'Anvers, l'importance des parvenus n'y sera pas moins caractéristique. Bornons-nous à mentionner ici parmi les premiers artisans de sa grandeur un Guillaume Usselinx (2), un Balthazar de Moucheron, un Isaac Lemaire (3). Et si du monde du commerce nous

(1) R. Ehrenberg, *Das Zeitalter der Fugger*, t. I, pp. 314 et suiv. — J. Strieder, *Zur Genesis des modernen Kapitalismus*, pp. 142 et suiv., a rassemblé de fort intéressantes notices sur toute une série de familles de capitalistes augsbourgeois dont les ancêtres apparaissent comme simples artisans. D'autres capitalistes proviennent, il est vrai, de familles patriciennes. Mais M. Strieder ne les en considère pas moins à bon droit comme des parvenus (p. 141), leur fortune primitive étant fort peu considérable. Ce n'est pas à cette fortune, mais à leurs qualités personnelles d'énergie et d'intelligence qu'ils doivent le succès. Cf. von Below, Grosshändler und Kleinhändler (*Loc. cit.*, p. 51) : « Das Aufsteigen zum Grosskaufmann ist eben das Werk des einzelnen gewesen der die Spannkraft besass, sich über seine Verhältnisse zu erheben. »

(2) J. P. Jameson, W. Usselinx. (*American Hist. Assoc. Papers*, II.)

(3) Sur la formation de la classe des capitalistes à Amsterdam, voy. W. Van Ravesteyn, *Onderzoekingen over de economische en sociale ontwikkeling van Amsterdam gedurende de XVI^e^ en het eerste kwart der XVII^e^ eeuw*. Amsterdam, 1906, pp. 272 et suiv. Quantité d'entre eux proviennent d'émigrés du plat pays ou de villes étrangères, ou d'artisans. Voy. p. 315 un exemple caractéristique des profits considérables réalisés dans la pratique dangereuse du grand commerce par des marchands ne disposant en propre que d'un petit capital. — Max Weber, Die Protestantische Ethik und der Geist des Kapitalismus (*Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, 1905, t. XX, XXI), et E. Troeltsch, Die Bedeutung des Protestantismus für die Entstehung der modernen Welt (*Historische Zeitschrift*, t. XCVII, pp. 42 et suiv.), ont rattaché l'expansion de l'esprit capitaliste au XVI^e^ siècle, à l'esprit rationaliste et à la morale austère du calvinisme. Contre cette thèse, voy. F. Rachfahl, Kalvinismus und Kapitalismus (*Internationale Wochenschrift*, 1909, t. III, pp. 1218 et suiv., et 1910, t. IV), qui en a parfaitement montré, à mon avis, la faiblesse. Ce que MM. Weber et Troeltsch prennent pour l'esprit calviniste, c'est précisément l'esprit des hommes nouveaux que la révolution économique du temps introduit dans la vie des affaires, et qui s'y opposent aux traditionalistes auxquels ils se substituent.

détournons le regard vers celui de l'industrie, le spectacle reste le même. Le fameux imprimeur Christophe Plantin est le fils d'un simple paysan de Touraine.

VI.

L'exubérance capitaliste, qui atteignit son apogée dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, ne se maintint pas. De même qu'à la liberté des XI^e^ et XII^e^ siècles avait succédé la réglementation de l'économie urbaine, le mercantilisme s'imposa au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle au commerce et à l'industrie. Par des droits protecteurs et des primes d'exportation, par des encouragements de toutes sortes accordés aux manufactures et à la navigation nationales, par l'acquisition de colonies outre mer, par la création de compagnies de commerce privilégiées, par l'inspection des procédés de fabrication, par le perfectionnement des moyens de transport et la suppression des douanes intérieures, chaque État s'efforce d'augmenter ses moyens de production, de fermer ses marchés à ses concurrents et de faire pencher en sa faveur la « balance du commerce ». Sans doute, l'idée ne disparaît pas que « la liberté est l'âme du commerce », mais cette liberté, on prétend la régler désormais conformément aux intérêts de la chose publique. On la place sous le contrôle d'intendants, de consuls, de chambres de commerce. Nous entrons dans la période de l'économie nationale.

Elle devait durer, on le sait, jusqu'au moment où, d'abord en Angleterre à la fin du XVIII^e^ siècle, puis sur le continent depuis les premières années du XIX^e^ siècle, l'invention de la production mécanique et l'application de la vapeur à l'industrie bouleversèrent de fond en comble les conditions de l'activité économique. Ce que l'on avait vu au XVI^e^ siècle se reproduit alors, mais avec une intensité décuplée. Les négociants habitués à la routine du mercantilisme et à la protection de l'État sont débordés. On ne les voit pas se lancer dans la carrière qui

s'ouvre devant eux, si ce n'est en qualité de bailleurs de fonds. A leur tour, comme nous l'avons constaté à chaque grande crise de l'histoire économique, ils se retirent des affaires et se transforment en aristocratie. Des maisons puissantes qui se fondent de toutes parts et donnent le branle aux industries modernes de la métallurgie, de la filature et du tissage de la laine, du lin, du coton, presque aucune ne se rattache à des établissements antérieurs à l'extrême fin du XVIII[e] siècle. Une fois de plus, ce sont des hommes nouveaux, des esprits entreprenants et des caractères bien trempés qui profitent des circonstances (1). Tout au plus les anciens capitalistes devenus propriétaires fonciers jouent-ils un rôle assez actif dans l'exploitation des mines par suite de la dépendance où elle se trouve nécessairement à l'égard des possesseurs du sol. Mais on peut affirmer sans risque de se tromper que les artisans des progrès gigantesques de l'économie internationale, de l'activité débordante qui remue le monde, ont été, comme à l'époque de la Renaissance, des parvenus, des *self-made men*. Comme à l'époque de la Renaissance encore, ils n'ont foi que dans

(1) Voy. dans W. Cunningham, *The growth of English Industry and Commerce in modern times*, p. 618, cette citation caractéristique de P. Gaskell : « Few of the men were intered the trade rich were successful. They trusted too much to others too little to themselves, etc. » Rappelons ici que le fondateur des plus grands établissements industriels de la Belgique, John Cockerill, était un simple ouvrier. S. Mahaim, Les débuts de l'établissement John Cockerill à Seraing. (*Vierteljahrschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte*, 1905, t. III, pp. 627 et suiv.) On sait que M. A. Rothschild († 1812) était le fils de petits négociants juifs, que Fr. Krupp (1787-1826) ne possédait au début qu'une petite forge, que le banquier J. Laffitte (1767-1844) avait pour père un artisan, que J.-E. Schneider († 1875), le fondateur du Creusot, commença sans aucune fortune, et il serait facile de multiplier ces exemples. Adam Smith a déjà remarqué que les auteurs des inventions mécaniques de la fin du XVIII[e] siècle étaient presque tous des ouvriers. Naturellement, les initiateurs industriels eurent largement recours, pour le développement de leurs entreprises, au crédit, et les propriétaires fonciers leur vinrent en aide. Mais les bailleurs de fonds ne suscitèrent pas leurs entreprises; ils se bornèrent à les soutenir. En Belgique, par exemple, à la fin du XVIII[e] siècle, les capitaux énormes du clergé et de la noblesse ne se détournent pas vers l'industrie. J.-H. Lewinski, *L'évolution industrielle de la Belgique*, pp. 110 et suiv.

l'individualisme et le libéralisme. Rompant avec les traditions de l'ancien régime, ils prennent pour devise : « Laissez faire, laissez passer. » Ils poussent à l'extrême les conséquences du principe. Une concurrence effrénée les met aux prises les uns avec les autres et suscite bientôt, au sein du prolétariat qu'ils exploitent, la résistance du socialisme. Et, en même temps qu'elle se dresse en face du capital, celui-ci, souffrant lui-même des abus de la liberté qui a favorisé son essor, s'efforce de discipliner ses forces. Des cartels, des trusts, des syndicats de producteurs s'organisent pendant que les États, comprenant qu'il est impossible de laisser plus longtemps employeurs et employés se heurter dans l'anarchie, élaborent une législation sociale et que déjà, franchissant les frontières des divers pays, des règlements internationaux commencent à s'appliquer aux travailleurs.

VII.

Je ne cherche pas à me dissimuler combien cette rapide esquisse de l'évolution du capitalisme à travers mille ans d'histoire est incomplète (1). Comme je l'ai dit en commençant, je ne la donne que pour une simple hypothèse reposant sur la connaissance bien imparfaite encore que nous possédons des divers moments du développement économique. Elle justifie du moins, pour autant qu'elle soit exacte, l'observation que je formulais au début de cette étude. Elle montre que la croissance du capitalisme ne présente point un mouvement rectiligne, mais une série de poussées interrompues par des crises et ne se prolongeant pas les unes dans les autres.

Et à cette première remarque s'en ajoutent deux autres qui en sont comme les corollaires.

(1) J'ai passé beaucoup plus rapidement sur les temps modernes que sur le moyen âge, bien que l'action du capitalisme y ait été beaucoup plus grande. Mais précisément cette action étant admise par tout le monde, je n'avais pas à la démontrer.

MSH 28301

La première touche la régularité vraiment étonnante de la périodicité des phases de liberté économique et des phases de réglementation. La libre expansion du commerce errant aboutit à l'économie urbaine, l'essor individualiste de la Renaissance conduit au mercantilisme, et à l'âge du libéralisme succède enfin notre époque de législation sociale.

La seconde constatation, par laquelle je terminerai, est plutôt d'ordre moral et politique que d'ordre économique. On pourrait la formuler en disant que toute classe capitaliste est animée au début d'un esprit nettement progressiste et novateur, mais qu'elle devient conservatrice à mesure que son activité se régularise. Rappelons que les marchands du XI^e^ et du XII^e^ siècle sont les ancêtres de la bourgeoisie et les créateurs des premières institutions urbaines ; que les hommes d'affaires de la Renaissance ont lutté aussi énergiquement que les humanistes contre les traditions sociales du moyen âge, et qu'enfin ceux du XIX^e^ siècle ont compté parmi les adeptes les plus ardents du libéralisme. Cela suffirait à prouver, si nous ne le savions par ailleurs, que les uns et les autres n'ont été à l'origine que des parvenus suscités à l'action par les transformations de la société, ne s'embarrassant ni de la coutume, ni de la routine, n'ayant rien à perdre et d'autant plus audacieux dans leur course vers le profit. Mais bientôt l'élan primitif se ralentit. Les descendants des nouveaux riches veulent garder la situation qu'ils ont acquise. Dès que le pouvoir public la leur garantit, fût-ce au prix d'une surveillance gênante, ils n'hésitent pas à mettre leur influence à son service, en attendant le moment où, débordés eux-mêmes par des hommes nouveaux, ils lui demanderont de reconnaître officiellement le rang auquel ils ont haussé leurs familles, constitueront par leur entrée dans la noblesse une classe juridique et non plus un groupe social et considéreront que c'est déroger que de pratiquer ce commerce qui a fait leur fortune.

END OF
TITLE